

Algériens bloqués à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle : Le tribunal de Paris donne raison à Air Algérie



P.03

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales **times**

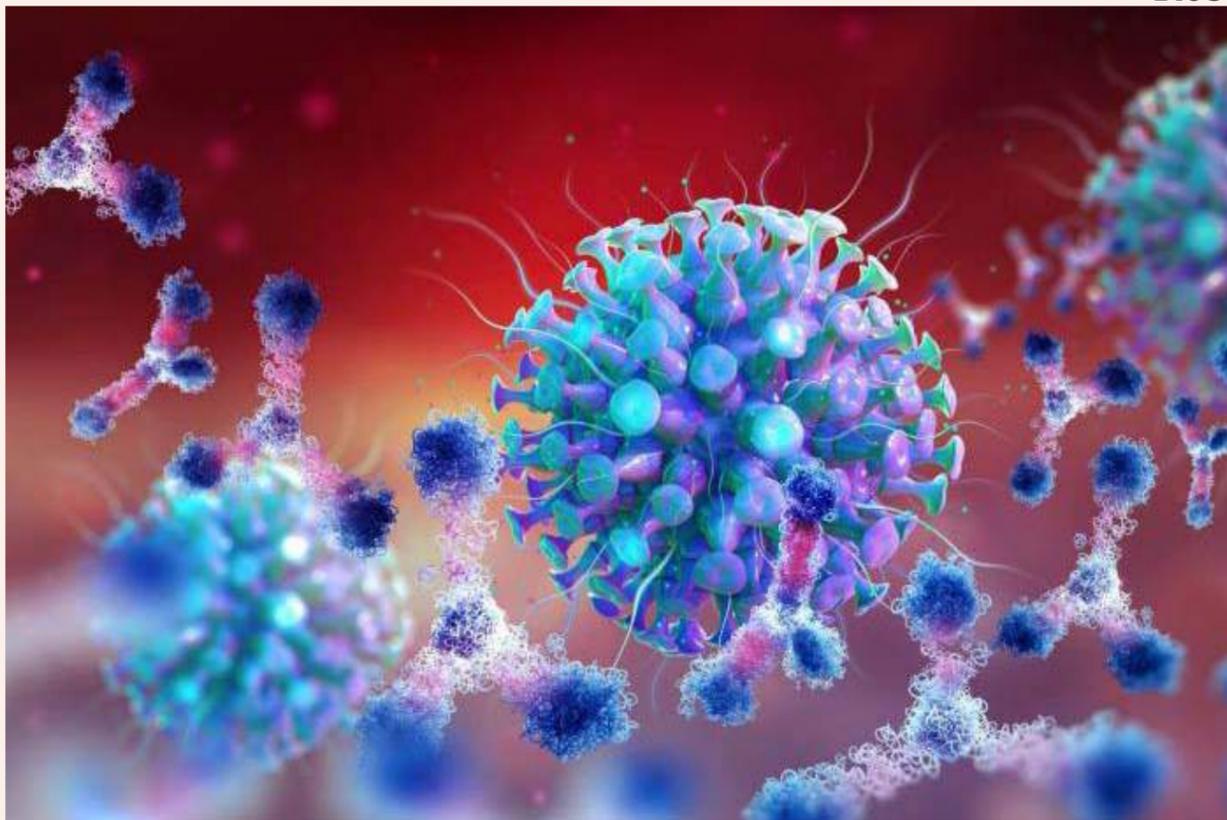
N°2972 Jeudi 01 Avril 2021 - Prix: 15 DA - www.seybouseimes.dz

**Nous informons nos
fidèles lecteurs et
lectrices de l'ouverture
d'un site web.**

**Veillez le consulter au :
www.seybouseimes.dz**

Variants du Covid-19 en Algérie : Découverte de 9 nouveaux cas britanniques et 28 cas nigériens

P.03



COVID-19



**Les mesures de
confinement partiel
réaménagées dans
9 wilayas**

P.03

AIR ALGÉRIE



**La validité des billets
arrivants à expiration,
prolongée au 31
décembre 2021**

P.24



**ANNABA / Zones d'ombres
Plus de 130 projets réalisés
Les habitants de Cheurfa et Kermadi
réclament l'eau et le gaz**

P.06

Algérie-Niger :

Le Président Tebboune s'entretient par téléphone avec son homologue nigérien Mohamed Bazoum

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a eu, mardi dernier, un entretien téléphonique avec son frère, le président de la République du Niger, M. Mohamed Bazoum, au cours duquel ils ont évoqué le niveau "exceptionnel" des relations qui lient les deux pays et les moyens de les promouvoir, selon un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu un entretien téléphonique avec son frère le président de la République du Niger, M. Mohamed Bazoum", indique le communiqué.

Lors de l'entretien, les deux présidents "se sont félicités



du niveau exceptionnel des relations qui lient l'Algérie et le Niger, examiné les moyens de les promouvoir et échangé les vues sur les principales questions d'intérêt commun", précise la même source.

A cette occasion, le président de la République a réitéré "ses vœux au Président Mohamed Bazoum pour la confiance placée en lui par le peuple du Niger frère", conclut le document.

BieNs immoBiliers d'Algérie eN FrANce:

Un dossier remis au président de la République

Un dossier sur la situation des biens immobiliers d'Algérie en France a été remis "il y a quelques jours" au président de la République, a indiqué l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, précisant que 46 propriétés entre châteaux, bâtisses et autres grands domaines ont été récupérés.

Dans un entretien paru mardi dans le quotidien l'Expression, M. Daoud a indiqué qu'il a remis "il y a quelques jours au président de la République un dossier sur la situation de tous les biens immobiliers de l'Algérie en France" et que "l'ambassade a lancé une opération qui a permis de récupérer des châteaux, des bâtisses et autres grands domaines".

Selon l'ambassadeur, "l'important patrimoine qui totalise 46 propriétés doit faire l'objet d'une prise en charge efficiente", ajoutant que "plusieurs options méritent d'être examinées".

Le diplomate souligne que "certains biens doivent être vendus", notamment "ceux



non utilisés, non rentables, en état de délabrement très avancé ou menaçant ruine", considérant que "la deuxième option consiste en la réhabilitation, le réaménagement et la rénovation de certaines constructions, en vue d'un investissement par location, la réaffectation pour utilité ou intérêt national". M. Daoud a déclaré qu'il y a une "autre possibilité", qui est- dit-il, "la mise à disposition de certains biens au profit d'associations activant en direction de notre pays par la communauté nationale établie en France".

L'Algérie soutient les Autorités libyennes dans l'organisation des élections



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a réaffirmé, mardi lors, d'un entretien téléphonique avec son homologue du Gouvernement libyen d'unité nationale, Nadjla al-Mangouche, le soutien de l'Algérie aux nouvelles autorités libyennes dans leurs démarches visant à unifier les institutions et organiser les échéances électorales. "Réaffirmer le soutien de l'Algérie aux nouvelles Autorités libyennes dans leurs démarches d'unification des institutions et d'organisation des échéances électorales, a été au centre de l'entretien téléphonique que j'ai eu, ce mardi, avec mon homologue libyenne, Nadjla al-Mangouche, en sus de notre détermination commune d'insuffler une plus grande dynamique à la coopération entre nos deux peuples frères dans différents domaines", a écrit M. Boukadoum sur son compte Twitter.

Boukadoum réaffirme avec ses homologues tunisien et mauritanien la nécessité de renforcer leur coopération

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réaffirmé mardi soir avec ses homologues tunisien, Othman Jerandi, et mauritanien, Ismaïl Ould Cheikh, la nécessité de continuer d'œuvrer au renforcement des relations de fraternité et de coopération pour construire un meilleur avenir pour les peuples de la région.



"Avec mes frères Othman Jerandi, ministre tunisien des Affaires

étrangères, et Ismaïl Ould Cheikh, ministre mauritanien des Affaires étrangères, nous avons à nouveau mis l'accent sur les priorités de la région et réaffirmé la nécessité de continuer d'œuvrer au renforcement des relations de fraternité et de coopération pour construire un meilleur avenir pour nos peuples", a tweeté M. Boukadoum.

législatives :

La liste des personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription élargie

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé mardi dans un communiqué l'élargissement de la liste des officiers publics et des personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription des signatures, en prévision des élections législatives du 12 juin prochain. "Dans le cadre de la préparation de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 12 juin 2021 et dans le but de faciliter la légalisation des formulaires de souscription des signatures, l'ANIE annonce qu'outre les:

1-Secrétaire général de la commune ou tout fonctionnaire que ce dernier désigne par délégation,
2-L'Officier d'état civil,
3-Le notaire,
4-L'huissier de justice,
5-Le commissaire priseur,
6-Le traducteur-interprète officiel,
7-Le Président du centre diplomatique ou consulaire et par délégation un fonctionnaire du même centre,
La liste des personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription des signatures a été élargie aux:
8-Président des greffiers au tribunal,

9-Président des greffiers à la Cour de justice,
10-Les directeurs techniques et des affaires générales des wilayas (au niveau de 57 wilayas),
11-Directeur de l'administration locale, des élections et élus (wilaya d'Alger),
12-Chefs de cabinets des circonscriptions administratives,
13-Chefs de services de la Direction de la réglementation et des affaires juridiques,
14-Chefs de daïras,
15-Chefs de projets pour la wilaya d'Alger,
16-Secrétaires généraux des daïras.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EUURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s'adresser à l'entreprise
nationale de communi-
cation d'édition et de
publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

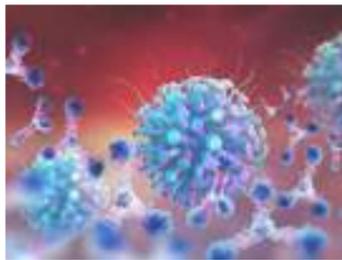
Les manuscrits, photo-
graphies ou tout autre
document et illustration
adressés ou remis
à la rédaction ne seront
pas rendus et ne feront
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tous articles sauf
accord de la rédaction

variants du covid-19 en Algérie : Découverte de 9 nouveaux cas britanniques et 28 cas nigériens

La propagation des variants de la Covid-19 en Algérie se confirme avec l'apparition de nouveaux cas britanniques et nigériens, révélés hier mercredi par l'institut Pasteur Algérie (IPA) dans un communiqué.

Selon ce communiqué, neuf (09) cas du variant britannique (B.1.1.7) sont détectés dans différentes régions du pays dont quatre (04) à Alger, un (01) à Blida, un (01) à Médéa et trois (03) à Ouargla.

Pour ce qui est du variant nigérien (B.1.525), le communiqué fait état de quatre



(04) cas à Alger, trois (03) à Blida, onze (11) à El Oued, six (06) à Djelfa, trois (03) à Ain Salah et un (01) à Ouargla.

Avec ces nouveaux cas, le nombre total de variants britanniques et nigériens est respectivement de 30 cas et 56 cas.

Algériens bloqués à l'aéroport roissy charles-de-gaulle : Le tribunal de Paris donne raison à Air Algérie



Le tribunal administratif de Paris a estimé hier que le refus par la compagnie d'embarquer les ressortissants algériens, bloqués à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle résultait de la décision prise par les autorités algériennes de fermer les frontières du pays. Pour rappel, 26 ressortissants algériens sont bloqués depuis un mois dans le terminal 2E de

l'aéroport Charles-de-Gaulle. Leurs avocats, Mes Karima Hadj Said et Alexandre André, avaient saisi le tribunal administratif de Paris en référé pour demander à la compagnie aérienne Air Algérie d'amener les passagers jusqu'à Alger, leur destination finale. Selon les informations du Monde, cette requête a été rejetée lundi 29 mars.

covid-19 : Les mesures de confinement partiel réaménagées dans 9 wilayas

Les mesures de confinement partiel à domicile ont été prorogées, pour une durée de quinze (15) jours supplémentaires à compter de jeudi 1er avril dans neuf wilayas avec un réaménagement des horaires de 23h à 4h, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), indique mardi un communiqué des services du Premier ministre.

Ces mesures concernent les neuf (9) wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Tébessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbas et Oran.

Selon la même source, ne sont pas concernées par ces mesures de confinement à domicile les quarante-neuf (49) wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Bejaia, Béchar, Bouira, Tamenghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf,



Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Ain Defla, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbés, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaeir et El Meniaâ.

Toutefois, «les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de

confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination», ajoute le communiqué.

«Le Gouvernement réitère ses appels à la mobilisation, la discipline et la responsabilité des citoyens, lesquels demeurent les principaux facteurs qui permettent de freiner la propagation de cette épidémie du Coronavirus (Covid-19) dans notre pays», souligne la même source.

coronavirus : La tendance haussière se maintient, avec 115 nouveaux cas et 05 décès



La tendance haussière des contaminations par le Covid-19 semble se confirmer, à travers le bilan rendu mardi, par le Porte-Parole du Comité scientifique de suivi

de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar. En effet et déclinant les chiffres y afférent sur les dernières 24 heures, Fourar a fait état de 115 nouveaux cas ; 04 de plus qu'hier, et 05 décès supplémentaires, alors que 15 patients restaient sous les soins intensifs.

Une occurrence qui ne rassure pas, outre mesure, au moment où en Europe, voire à travers le monde, plusieurs pays ont enregistré des pics alarmants.

Hier, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid avait annoncé la commande de 01 million de dose de vaccin russe Sputnik.

edUcAtioN :

La Coordination des enseignants du primaire décrète une journée de grève

Les enseignants du primaire sont passés à l'action hier mercredi en se mettant en grève dans certains établissements du centre du pays, à l'appel de leur Coordination nationale, qui tient à "travers cette action de protestation à rappeler à la tutelle le devoir de respecter ses engagements", selon N. Belkacemi, syndicaliste et enseignante à Bordj El Kiffan. Selon les échos et malgré la diffusion massive de l'appel sur les réseaux sociaux, le suivi de la contestation n'est pas été largement relayé à l'échelle nationale, en dehors



d'Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa où certaines écoles ont du renvoyer leurs élèves.

"Cette grève n'est qu'une pique de rappel à la tutelle, mais dans les prochaines semaines nous n'excluons pas

une escalade du mouvement si la tutelle persiste dans son attitude méprisante", prévient notre interlocutrice qui insiste pour dire que "notre action est strictement socio-professionnelle". Une précision de taille pour anticiper les accusations de politisation du mouvement qui ne manqueraient pas de surgir, au vu du contexte préélectoral. Pour rappel, les revendications de la Coordination syndicale des enseignants du primaire sont l'augmentation des salaires, considérant que leur niveau actuel est dépassé par l'inflation et la dévaluation du

dinars.

Mais aussi l'uniformisation du point indiciaire et la prise en considération du diplôme, la licence, pour la définition des paliers dans lequel exerce l'enseignant détenteur du diplôme.

La réduction du volume horaire et la spécialisation, font partie de ces revendications de la revendication qui remet également sur le tapis le rétablissement de la retraite anticipée dans le secteur de l'Education, compte tenu de sa "spécificité et de sa pénibilité", font valoir les syndicats.

Benziane appelle à l'ouverture de l'université algérienne sur son environnement

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a appelé, mardi depuis Ghardaïa, à l'ouverture de l'Université algérienne sur les écosystèmes industriels et économiques spécifiques à chaque région pour favoriser l'employabilité des diplômés.

S'exprimant lors d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que l'université "doit s'adapter aux exigences de son environnement socioéconomique, afin de répondre aux besoins du marché du travail de chaque région".

M. Benziane a visité l'unité de recherche en énergie renouvelable, et après avoir écouté les explications fournies par les responsables de l'unité sur la plateforme expérimentale des énergies renouvelables de cette unité de recherche, développée

par les chercheurs de l'unité avec plusieurs types d'énergies renouvelables, allant d'une tour solaire thermodynamique aux centrales photovoltaïques de dernières technologies, à l'électrolyseur pour la production de l'hydrogène d'origine renouvelable ainsi que des serres pour les différentes applications agricoles.

Il s'est félicité de ces performances en invitant les chercheurs à mettre leurs travaux au service des activités économiques de la région.

Cette plateforme scientifique dédiée aux travaux expérimentaux et aux développements technologiques liés aux énergies renouvelables va servir d'espace pédagogique pour les chercheurs et autres universitaires, nationaux et étrangers, ont souligné les responsables de l'unité.

"Notre défi et notre stratégie s'inscrivent dans la perspective



de développer les énergies renouvelables vertes, conformément au programme du Président de la République Abdelmadjid Tebboune", a-t-il souligné.

Poursuivant sa visite, le ministre a inspecté les trois pôles universitaires existants dans la zone dite des sciences de Ghardaïa, où il a posé la première pierre pour la réalisation de cinq laboratoires de recherche sur

une superficie de 1600 m2, pour un coût de plus de 150 millions DA, avant de visiter la nouvelle résidence universitaire (filles) de 1.000 lits en voie d'achèvement. M. Benziane a également inauguré l'institut des sciences de la nature de 2.000 places pédagogiques ainsi qu'un restaurant central de l'université d'une capacité de 800 couverts, avant de rencontrer la communauté universitaire de Ghardaïa et

d'écouter leurs doléances qui se sont articulées autour de problèmes socioprofessionnels des différents corps, notamment le logement et l'outil pédagogique. Le ministre a exhorté les universitaires à développer et encourager la collaboration en matière de recherche et d'enseignement, tout en accordant une grande place à l'innovation.

Dans une déclaration à l'APS, à l'issue de la rencontre, le ministre a souligné la nécessité de conjuguer les efforts dans la perspective d'œuvrer à consolider la présence des universitaires algériens sur le plan international par leurs publications dans les revues spécialisées, avant d'appeler la diaspora algérienne à l'étranger à participer à l'édification d'une université algérienne de qualité et performante et au développement de notre système d'enseignement.

trANsition éNergétiQUe :

Boukhalfa Yaïci pointe un grand retard et interpelle le Président de la République

De passage, mercredi sur les ondes de la Radio nationale, le Directeur général du Cluster Energie Solaire (CES), Boukhalfa Yaïci, s'est désolé d'un important retard sur la réalisation du programme national de développement des énergies renouvelables, regrettant que la priorité soit donnée pour l'instant au seul



développement des cycles combinés, gaz- solaire.

«Très peu de place laissée aux énergies renouvelables dans le

programme de Sonelgaz pour 2035», constate Yaïci, qui s'est dit craindre qu'une surcapacité en centrales à cycle combiné ne s'installât dans la durée, appelant de ce fait le président de la République à faire en sorte de «laisser davantage de place aux énergies renouvelables.», a-t-il plaidé.

Citant, à titre d'illustration,

l'usine de production de panneaux solaires de Mila qui n'est pas raccordée au réseau électrique et doit utiliser des groupes au diesel pour pouvoir s'alimenter, il pointe au marqueur «une situation aberrante».

Et au DG du CES de mettre en cause la suppression du CKD, à savoir l'importation

de kits pour montage de panneaux solaires, qui freine les producteurs nationaux, relevant dans ce contexte que «Le décret a été publié par le Ministère de l'Industrie, sans avoir consulté au préalable les professionnels du secteur», a-t-il déploré, qualifiant «d'excessifs» les objectifs d'intégration prévus par ce décret.

Lancement samedi d'une plateforme numérique pour les micro-entreprises exportatrices

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat a annoncé le lancement, samedi prochain, d'une plateforme numérique au profit des micro-entreprises exportatrices. Cette plateforme numérique vise à soutenir et accompagner les micro-entreprises désirant exporter, a précisé le ministre, appelant les jeunes

entrepreneurs à l'exploiter dans le développement de leurs activités à l'échelle mondiale. Intervenant lors des travaux de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le système du commerce de troc avec les pays du sahel africain, M. Diafat a plaidé pour «la valorisation des efforts de l'Etat qui a misé, en premier lieu, sur les start-up et les micro-entreprises,

en assurant le soutien et l'accompagnement nécessaires. Le ministre délégué a évoqué la stratégie nationale élaborée dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), comportant l'orientation du financement, avant tout, aux activités de transformation et des industries alimentaires à 80 % de l'ensemble des opérateurs.



Agriculture : Facilitations aux investisseurs désirant investir au Sud

Le ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Abdelhamid Hamdani a affirmé, mardi dernier à Tamanrasset, que son secteur accordait plusieurs facilitations aux investisseurs désirant exercer des activités de production ou de transformation des produits agricoles ou autres connexes dans les wilayas du Sud.

Lors d'une conférence de presse à l'issue des travaux de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le système de troc avec les pays du sahel africain, M. Hamdani a appelé les opérateurs économiques à exploiter les avantages dont dispose l'Etat pour investir dans les domaines de la transformation, le refroidissement et le stockage. «Il n'existe aucun empêchement ni une barrière pour ceux qui désirent investir dans le domaine de la production agricole ou la transformation des produits agricoles, étant donné que toutes les facilitations existent et la rareté du foncier industriel au Sud ne peut être invoquée», a déclaré le ministre.

Le ministre a évoqué le rôle du portail numérique du secteur et le site électronique de l'Office de développement de l'agriculture saharienne dans l'assouplissement des procédures relatives à la concrétisation de ces investissements.

Lancé par le secteur début de la semaine en cours, le portail électronique permet de protéger les opérateurs contre les pratiques bureaucratiques et de définir les zones d'investissement à la faveur de données disponibles



sur le foncier industriel.

Concernant la liste des produits concernés par l'opération du troc, M. Hamdani a précisé que l'arrêté interministériel relative au commerce de troc du 2 juillet 2020, a fixé un total de 36 produits autorisés à les introduire du Mali et du Niger mais sans interdire l'entrée d'autres produits.

«Il n'y a aucune décision officielle qui interdit l'entrée des produits autres que ceux fixés dans l'arrêté hormis les dattes», a-t-il dit.

Pour des précautions sanitaires, il est impossible de laisser le transfert des produits introduits dans les régions sud dans le cadre du troc direct, vers les autres régions du pays, ce qui nécessite la création d'unités de transformation dans les wilayas du sud pour valoriser ces produits et créer de nouveaux postes d'emploi pour la population de ces wilayas, a ajouté le ministre.

A propos de la facturation, le ministre a rappelé que les agriculteurs peuvent utiliser un bon de vente avec remise du reçu et enregistrement du numéro de la carte octroyée par la chambre nationale de l'agriculture.

mine de fer de ghar djebilet : Un projet cofinancé par l'Algérie et la Chine



Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, a annoncé, mardi dernier à Alger, que le financement du projet de la mine de fer de Ghar Djebilet (W. Tindouf) sera cofinancé par l'Algérie et la Chine.

Dans des déclarations à la presse, en marge de la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente avec un consortium d'entreprises chinoises sur ce projet, M. Arkab a souligné qu'«il a été convenu avec la partie chinoise de cofinancer» ce projet, ajoutant que «le coût de cet investissement n'a pas été fixé à ce jour et ne devrait pas dépasser les 2 milliards de dollars selon les estimations préliminaires».

Signé entre l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL) et un consortium d'entreprises chinoises constituée des entreprises CWE, MCC et Heyday Solar, le mémorandum d'entente «est un accord historique important qui marquera la naissance d'un projet susceptible de relancer l'économie nationale et de concourir au développement du secteur des mines».

Ledit document marquera le lancement effectif du projet d'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, prévu en trois étapes, jusqu'à 2025 qui verra la première production de fer au niveau de la zone exploitée.

En application de ce mémorandum, il sera procédé à la formation d'une joint-venture (51 pour la partie algérienne et 49 pour la partie chinoise) qui sera chargée de l'exploitation «à la source jusqu'à la production et la transformation», ajoute M. Arkab.

Le ministre a souhaité que le projet de Ghar Djebilet soit une mine «durable», dont l'activité est basée sur l'exploitation des énergies renouvelables.

D'autre part, M. Arkab a mis l'accent sur la dimension internationale dudit projet, le fer produit devant être exporté vers les différents marchés, via le port de Mostaganem.

S'agissant du choix des trois compagnies chinoises, M. Arkab a mis en avant les compétences et les capacités techniques et technologiques dont disposent ces sociétés, précisant que «MCC» jouissait de hautes «compétences» dans la

construction et le développement des mines ainsi que dans l'extraction des minerais, tandis que la «CWE» possédait une large expérience en matière de développement, de construction et de mise en service des projets d'énergies renouvelables en sus de «Heyday Solar» considérée comme une ressource spécialisée dans les solutions de réseaux électriques de pointe et les installations principales.

Le ministre a fait savoir que les opérations d'exploitation du fer brut exigeait l'utilisation de techniques modernes afin de réduire le taux de phosphore.

La mine de fer de Ghar-Djebilet contient des réserves de 3,5 mds tonnes de fer (haute concentration de phosphore).

Dans une première phase, il sera procédé à l'exploitation de la partie ouest de la mine jouissant de réserves de 1,7 mds de tonnes.

Ce projet vise à garantir et à sécuriser l'approvisionnement des usines nationales de métallurgie et de sidérurgie en matières brutes et la promotion des recettes hors hydrocarbures. Le lancement des travaux de réalisation permettra la création de près de 3.000 emplois.

ANNABA / ZoNes d'omBres

Plus de 130 projets réalisés

Les habitants de Cheurfa et Kermadi réclament l'eau et le gaz

Tayeb Zgaoula

À fin de mieux répondre aux attentes des populations dites des zones d'ombres plus de 130 projets ont été réalisés à travers les 12 communes d'Annaba où des habitations précaires ont été implantées à l'exemple des localités de "Kermadi" et "Cheurfa" ainsi que dans plusieurs autres communes qui réclament ces



derniers jours de l'eau, le gaz et d'autres préoccupations relatives à de meilleures conditions de vie. Il faut savoir que tout un programme a été minutieusement

lancé, mobilisant une enveloppe consistante généralement financée sur les plans communaux de développement (PCD). Les raccordements des zones d'ombres et agricoles au gaz, à l'électricité et à l'eau potable figurent d'ailleurs parmi les priorités du président de la république Abdelmadjid Tebboune. Dans ce cadre précis, le Wali d'Annaba, Djamel Eddine Berrimi ne

ménage aucun effort de faire le suivi rigoureux de toutes les opérations lancées pour l'amélioration du cadre de vie de cette frange de citoyens. Concernant les habitants des localités "Kermadi" et "Cheurfa" un programme de 12 opérations pour le raccordement en gaz et en eau potable a été lancé, a-t-on indiqué. D'ailleurs, lors de ses nombreuses visites d'inspection à travers les

localités retirées, le wali Djamel Eddine Berrimi indique à chaque fois aux opérateurs concernés et élus d'activer les travaux des projets pour désenclaver les zones retirées afin d'améliorer le cadre de vie des populations locales. Il est à noter enfin que la couverture de la wilaya d'Annaba en électricité est de l'ordre de 90 % et celui du gaz à 83 %.

ANNABA / circUIA tionN des PiétoNs

Prochaine installation d'une passerelle à la localité "Laieb Amar"

Sihem Ferdjallah

À Oued El Aneb, les habitants ont exprimé un ouf de soulagement après le lancement des travaux en vue de l'implantation d'une passerelle. Ces derniers n'ayant pas d'autre choix, s'aventuraient quotidiennement à travers cette dangereuse route nationale en prenant le risque,

à tout moment, de se faire heurter par des véhicules lancés à toute vitesse. Il faut dire que plusieurs citoyens, enfants, femmes et personnes âgées ont malheureusement trouvé la mort sur cette route meurtrière. Au final, ce n'est qu'après moult correspondances adressées aux autorités locales, que les services concernés ont décidé



de lancer les travaux de réalisation d'une passerelle sur la route RN 16, précisément au niveau de la localité Laieb Amar. Ce qui va assurément

mettre fin, sinon réduire les risques d'accidents de la circulation. Rappelons que dans notre précédente édition, nous avons évoqué le cas d'une femme et son enfant ont subi de graves blessures dans un accident de la route survenu, à Oued Zied au niveau de la RN 44, faute d'une passerelle, faisant réagir les riverains de cette

localité. Après ce tragique drame, les habitants avaient momentanément bloqué la route à la circulation pour revendiquer un minimum de sécurité routière sur ce tronçon, véritable point noir, des appels pressants aux responsables pour l'installation d'une passerelle et ralentisseurs, qui remontent à 2013

ANNABA / AccideNts de IA roUte

Forte augmentation des accidents de la route

Sihem Ferdjallah

Une augmentation dans les statistiques des accidents de la circulation a été enregistrée ces derniers mois. Le facteur humain demeure principalement la cause de ces accidents, outre, le manque de maîtrise des

véhicules, l'inadvertance des piétons et des conducteurs, l'excès de vitesse ou encore le non-respect de la priorité, et des véhicules d'occasion, d'où la pertinence des contrôles «obligatoires» mis en place par les autorités depuis quelques années déjà.. En matière de prévention des accidents de la route, plusieurs



actions de sensibilisation ont été organisées au profit des usagers de la route

par les différents corps de sécurité, à savoir police et gendarmerie nationale ainsi que par la protection civile. Evidemment il y a aussi d'évoquer le comportement de certains conducteurs et le manque de civisme observé chez certains parmi eux. Les accidents de la circulation constituent une problématique

sociale, et une hémorragie économique entravant le développement économique du pays. C'est un fléau sur les routes qui fait des milliers de décès et blessés par an. Rien ne semble arrêter cette calamité malgré les multiples campagnes de sensibilisation et la sévérité des amendes infligées aux contrevenants.

ANNABA / eNergie

Eclairage public défectueux

Allons-nous passer le mois de Ramadhan dans le noir !

Imen.B

Plusieurs quartiers de la commune de Sidi Amar, notamment Hdjar Ediss se trouvent complètement dans l'obscurité. Une situation qui dure depuis quelque temps, au grand dam des habitants, qui se plaignent et qui se demandent ce que font les services techniques concernés, pour procéder à la remise en état de l'éclairage public dans ce quartier. En effet, certains

quartiers sont plongés dans le noir total, surtout au niveau des cités. Une situation malheureuse qui ne fait que favoriser les agressions et encourager les petits délinquants à s'en prendre aux paisibles citoyens, qui osent emprunter ce boulevard, le soir après 19 heures, mais qui survient également à la veille du mois sacré de Ramadhan. A vrai dire, cette localité est mal fréquentée,

et beaucoup de jeunes délinquants investissent ces lieux à la tombée de la nuit, profitant des ténèbres pour agresser les passants. « Allons-nous nous rendre à la mosquée pour accomplir nos prières de "tarawih" dans le noir », se lamente un quinquagénaire de la cité. Et d'ajouter: «cette situation n'encouragera pas nos familles à sortir le soir pour les veillées traditionnelles». Pénalisant



ainsi les habitants, qui doivent faire un grand détour pour accéder à la mosquée, les ruelles menant à cette dernière sont plongées dans le noir. C'est pourquoi, les riverains

réclament l'intervention urgente des pouvoirs publics. Ils se disent étonnés de vivre cette situation alors que les lampes ont été changées, La situation n'a pas changé et les quartiers restent toujours plongés dans l'obscurité totale. Les occupants de ces cités déplorent l'absence de cette commodité au niveau des cités et de l'axe routier desservant les différentes cités.

ANNABA / criminalité

Récupération de deux (2) véhicules volés et arrestations d'individus



Merati Nacir

Les services de police de la 12ème sûreté de wilaya ont réussi à démanteler deux bandes de voleurs d'accessoires et organes mécaniques de véhicules, a-t-on appris, hier. Cette opération a été

rendue possible grâce à des investigations et des recherches très poussées qui ont permis de connaître les tenants et aboutissants de cette affaire. Les services de la sûreté de wilaya de la localité "Oued Forcha" ont pris part aux opérations d'investigation.

ANNABA / sANte PUBliQUe

Les grillades de tous les risques d'infection et d'intoxication alimentaire

Imen.Boulmaiz

Plusieurs personnes sont transférées au quotidien aux urgences des différentes structures sanitaires, notamment au niveau de la polyclinique "Larbi Kherouf" ainsi que l'hôpital "Ibn Sina", puisque plusieurs personnes jeunes et moins jeunes sont évacuées au quotidien au niveau des urgences afin de recevoir les soins nécessaires. Il s'agit au juste de ces gargotes improvisées au niveau de plusieurs quartiers et qui proposent des grillades préparées en plein air durant la nuit. Des étals de fortune et des barbecues allumés au mazout poussent comme des champignons dans les cités d'Annaba squattant la plupart des trottoirs. Loin de toutes les normes d'hygiène, ces rôtisseurs occasionnels exposent la santé des consommateurs à des dangers inévitables, particulièrement des intoxications et toutes autres formes d'infection dues à la consommation de viande



venue on ne sait d'où et conservée on ne sait comment ?

La plupart des patients présentent des complications digestives en raison de la qualité douteuse des grillades (escalopes et merguez) ou des produits impropres proposés par certains pseudos commerçants, explique notre source. Malgré les risques d'intoxication, les consommateurs ne se soucient guère et consomment avec un grand plaisir toutes ces bactéries. Les principaux clients sont les passagers, les jeunes du quartier et

même des familles accompagnées de leurs progénitures. Exposée à la poussière, et autres facteurs liés au manque d'hygiène, ces brochettes constituent une véritable menace pour le consommateur qui paie de sa santé pour quelques bouchées de viandes dévorées à la hâte. Il faut signaler que le non respect des règles d'hygiène est très souvent à l'origine d'intoxications alimentaires. C'est dire que l'insouciance se paie.

BeJAÏA :

Les cadavres repêchés dans les caniveaux d'une prison

La prison d'Oued Ghir, à quelques encablures du centre-ville de Béjaïa, recelait dans ses caniveaux plusieurs cadavres. Les éléments de la protection civile de la région ont effectué, tôt ce matin, une opération au niveau du lieu de ce triste incident, selon Algérie 360°. Un incident déplorable a coûté la vie à plusieurs personnes au niveau des caniveaux de la prison d'Oued Ghir, une dizaine de kilomètres de centre-ville de Béjaïa. Une fois alertés, les éléments de la protection civile se sont vite déplacés sur les lieux

de l'incident, et ils ont mené une opération qui a permis de mettre à jour l'ampleur du drame.

En effet, les éléments de la protection civile ont pu repêcher pas moins de huit personnes retrouvées mortes par asphyxie dans les caniveaux de la prison d'Oued Ghir. Les corps des huit victimes ont été transférés sur le champ vers la morgue de l'hôpital "khalil Amrane", de Béjaïa.

Selon la radio Soumam, les victimes sont passées de vie à trépas ce matin même, au niveau des caniveaux de ladite prison. Les victimes étaient apparemment



dans une mission de nettoyage de la station de pompage les eaux usées qui se trouve juste à côté de la prison de Oued Ghir.

La protection civile a mobilisé tous les moyens nécessaires pour cette opération, la présence sur les lieux d'un groupe de

plongeurs a été notamment enregistrée. Concernant l'identité des huit victimes, il s'agit d'après certaines sources d'au moins un détenu de ladite prison. La même source mentionne que les agents de ce pénitencier font également partie des morts.

Une enquête a été également ouverte par les services de sécurité afin d'élucider les circonstances de ce déplorable incident, qui a, rappelons le, coûté la vie à huit personnes au moins, tandis que les opérations de recherches de la protection civile sont toujours en cours.

Alger / F Aits divers

Un employé à l'aéroport d'Alger, chef d'un réseau de harragas

Les éléments de la sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de onze individus suspectés de former un réseau d'émigration illégale. Les mis en cause ont comparu vendredi passé devant le tribunal de Dar El Beïda. Parmi les accusés figure un employé à l'aéroport international d'Alger, selon Algérie 360°.

Au départ de la plage tristement nommé le "bateau cassé", une embarcation a vite pris feu au large d'Alger. Alertés sans doute par la fumée, les garde-côtes sont vite intervenus, ce qui avait permis de sauver les



candidats à l'émigration illégale, dont certains ont subi de graves brûlures. Cet incident a permis aux éléments de la sûreté de la wilaya d'Alger de démanteler tout un réseau spécialisé dans le trafic d'êtres humains. Le réseau

est composé de onze personnes, ces dernières sont accusées de trafic de migrants, de mise en danger de la vie d'autrui, et d'avoir formé un réseau de crime organisé.

Les résultats de l'enquête

menée par les enquêteurs de la police de la wilaya d'Alger, ont révélé que celui qui est à la tête de ce réseau illégalement spécialisé dans les expéditions maritimes entre l'Algérie et les côtes européennes, n'est qu'un employé au niveau de l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger.

L'accusé répond aux initiales K.A, et il serait la tête pensante de toutes les opérations d'émigration clandestines qui avait Alger pour port de départ, comme cela est rapporté par le journal arabophone AlChourouk. Toujours selon les résultats de

cette enquête, le coût d'une place dans une embarcation de la mort varie entre 20 et 40 millions de centimes.

Cet employé à l'aéroport et passeur à mi-temps, a été arrêté au niveau d'un barrage à Bab Ezzouar, dans la wilaya d'Alger. Suite à son arrestation, il a nié en bloc toutes les accusations qui pèsent contre lui, et il a déclaré qu'il a seulement "essayé d'envoyer ses proches hors du pays afin d'améliorer leur niveau de vie". Le procureur de la république a requis cinq (5) ans de prison ferme à l'encontre des accusés.

Bordj Bou Arreridj: lancement d'un projet intégré de développement durable dans la région des Bibans

La ministre de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaâ a annoncé, mardi à Bordj Bou Arreridj, le lancement d'un projet intégré de développement durable dans la région des Bibans, financé par le fonds pour l'Environnement mondial (FEM) pour un coût de 3,7 millions de dollars, selon aps. Intervenant en marge d'une visite de travail dans la wilaya, Mme Boudjemaâ a souligné que la région des Bibans située entre la commune de Theniet Ennasr (W. Bordj Bou Arreridj) et la commune d'Ighir Ali dans la wilaya de Béjaïa, a été choisie dans le cadre du plan d'aménagement du territoire pour concrétiser un projet intégré et complémentaire qu'elle a qualifié de "patrimoine local à préserver", financé par le FEM.

L'objectif de ce projet qui sera appliqué par la FAO est de "valoriser les ressources biologiques" et "préserver la biodiversité et les écosystèmes dans cette région montagneuse, en encourageant la création de coopératives génératrices de richesses, garantir des postes d'emploi et améliorer le cadre de vie des habitants de cette région", notamment les jeunes pour investir dans les ressources locales.

Concernant le problème de "l'amiante" qui continue à préoccuper certaines régions du chef-lieu de la wilaya, à l'instar d'autres régions du pays, à savoir Mascara, Gué de Constantine et Meftah (Alger), la ministre a souligné que "le problème a été pris en charge à la faveur d'un appel d'offres national".

Mme Boudjemaâ a visité, en outre, une exposition à laquelle ont pris part des associations et des sociétés activant dans le domaine de l'Environnement, et assisté à un hommage en l'honneur des agents d'hygiène de l'Entreprise publique de gestion des Centres d'enfouissement technique (CET).

La ministre a inspecté aussi le CET des ordures ménagères dans la région de Boumergued et le projet de réalisation d'une station d'épuration.

Au Chef-lieu de la wilaya, la ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un projet de dépollution et le lancement d'un projet de réhabilitation des décharges anarchiques pour un coût de 100 millions de DA.

reliZANe :

Kidnapping, torture et chantage : Huit personnes écrouées à Relizane

Huit personnes ont été arrêtées par les éléments de la police judiciaire de la wilaya de Relizane. Les mis en cause sont accusés d'avoir enlevé et torturé deux personnes, et d'avoir essayé de les faire chanter avec des photos compromettantes, selon algerie360.

Tout commence quand les deux citoyens ont déposé une plainte officielle au niveau des services de sécurité de la wilaya de Relizane. Selon les deux victimes, une bande de malfaiteurs les ont enlevé, torturé, avant qu'ils ne se retrouvent complètement déshabillés. C'est là ou ces criminels auraient pris des photos des deux personnes, dans le but de les faire chanter par la suite. Ils ont filmé toute l'opération. Suite au dépôt de cette plainte,

une enquête a été déclenchée par les éléments de la BMPJ. Après les investigations, les policiers ont pu enfin identifier les criminels, et les localiser. Ces derniers ont été finalement tous arrêtés, et leurs téléphones portables, qui contenaient les photos et vidéos compromettantes, ont été également saisis. Les huit criminels ont été conduits directement au commissariat.

En effet, après une recherche menée par les autorités concernées, des photos et des vidéos des deux victimes ont été trouvées. Ces fichiers multimédias montraient dans le détail comment les deux victimes, apparemment déshabillées de force, ont été ligotées et torturées. Lors de la descente effectuée par les éléments de la police de la wilaya de



Relizane, et outre l'arrestation des 8 mis en cause, de la drogue a été retrouvée, et une arme blanche a été saisie, précise le journal arabophone Al Khabar, qui ajoute que les accusés ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal de Relizane, qui a ordonné

leur détention provisoire.

Les huit individus sont poursuivis pour formation d'une bande de malfaiteurs, enlèvement avec détention, torture, prise de photos et de vidéos sans l'accord des personnes concernées, mais aussi pour tentative de chantage.

tiZi ouZou :

Saisie d'armes de guerre et des explosifs destinés à commettre des attentats terroristes

Le procureur de la République près le tribunal d'Azazga (35 km à l'Est de Tizi Ouzou) a ordonné, hier lundi, le placement sous mandat de dépôt d'un individu et sous contrôle judiciaire de quatre co-accusés pour détention d'armes de guerre, des explosifs en vue de les utiliser dans des actes terroristes, indique mardi le parquet du même tribunal dans un communiqué, selon algerie1. Les circonstances de l'affaire, selon la même source,



remontent à la mi-mars courant suite aux renseignements parvenus à la police judiciaire de la sécurité militaire de la

première région faisant état de projets d'attentats terroristes à l'occasion des marches du mouvement populaire à Tizi

Ouzou et Béjaïa en usant de véhicules.

Après identification des cinq mis en cause âgés entre 36 et 51 ans originaires des wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira au terme des investigations entreprises, il a été procédé à la saisie des armes de guerre, à savoir, un fusil à pompe de marque scorpion, une kalachnikov, un pistolet automatique, des munitions ainsi du matériel électronique et deux véhicules de marque Renault Symbol et Peugeot 305.

sUBst ANces PétroliÈres À coNst ANtiNe:

Il s'agit d'une huile moteur dégradée



La Compagnie nationale des Hydrocarbures Sonatrach a apporté mardi, dans un communiqué, des précisions concernant des substances pétrolières à Constantine, suite à des analyses procédées par des équipes spécialisées du groupe, en indiquant qu'il

s'agissait d'une "huile moteur très dégradée" prouvée par la présence des métaux en quantité importante, selon aps. "Après l'interprétation de l'ensemble des résultats des différentes analyses (procédées par des équipes spécialisées du groupe), Sonatrach informe l'opinion

publique que l'huile issue de ce puits d'eau artésien est une huile moteur très dégradée prouvée par la présence des métaux en quantité importante qui est probablement due à l'usure et la pollution de cette huile", précise le Groupe pétro-gazier.

Sonatrach souligne dans ce cadre que, suite à l'information faisant état d'une venue d'hydrocarbures signalée dans la région d'Ouled Rahmoun dans la wilaya de Constantine, elle a dépêché une équipe de spécialistes pluridisciplinaires sur place afin de procéder aux analyses de rigueur et recueillir les échantillonnages de toutes les substances présentes sur le site.

Pour ce qui est des émanations de gaz constatées, la

Compagnie explique que "le méthane est le principal constituant analysé".

Il s'agit du "biogaz issu de la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène", explique le Groupe.

Enfin, il a été convenu avec les autorités en place de "sécuriser le périmètre et de préserver les ressources hydriques de la région à travers le colmatage du puits en question".

"Le site est un puits d'eau artésien réalisé par un particulier qui, lors des opérations de forage, a débité une substance noirâtre et visqueuse accompagnée d'émanations de gaz, à une profondeur de 90m", rappelle-t-on.

Donald Trump visé par une plainte de deux policiers pour l'assaut du Capitole

Souffrant de « blessures physiques et psychologiques », les deux hommes accusent l'ancien président d'avoir encouragé les insurgés. Un agent est mort et des dizaines d'autres ont été blessés à la suite de l'insurrection du 6 janvier 2021, selon le monde.fr. L'ancien président américain n'en a pas fini avec la justice. Deux agents de la police du Capitole ont porté plainte contre Donald Trump pour avoir incité au violent assaut lancé le 6 janvier 2021 contre l'institution américaine. Un policier est mort et des dizaines d'autres avaient été blessés lors de cet épisode

qui a profondément marqué l'Amérique.

La police avait été débordée par la foule d'assaillants pro-Trump, le 6 janvier 2021, au Capitole, à Washington. SHANNON STAPLETON / REUTERS

Les deux hommes à l'origine de la plainte, James Blassingame et Sidney Hemby, disent avoir subi des « blessures physiques et psychologiques » lors des affrontements, fomentés, selon eux, par Donald Trump, alors encore président, qui refusait de reconnaître sa défaite face à Joe Biden. Les partisans du magnat de l'immobilier s'étaient rassemblés à Washington le 6 janvier pour tenter d'empêcher

la certification des résultats de l'élection présidentielle qui se déroulait alors au Congrès.

Une foule chauffée à blanc par Donald Trump

« Les insurgés ont été encouragés par le comportement de M. Trump au cours des derniers mois, qui a conduit ses partisans à croire à ses affirmations fausses selon lesquelles il était sur le point d'être chassé de la Maison Blanche en raison d'une fraude électorale massive », soulignent-ils dans la plainte déposée devant le tribunal fédéral de Washington.

« La foule insurgée, que M. Trump a chauffée à blanc, encouragée, incitée, guidée,

aidée et dont il était complice, s'est frayé un chemin par la force face aux plaignants et à leurs collègues, les poursuivant et les agressant », poursuivent-ils.

James Blassingame, un policier afro-américain qui travaillait depuis dix-sept ans pour la police du Capitole, dit avoir été blessé à la tête et au dos et souffrir de séquelles psychologiques à la suite de l'événement. Il affirme aussi avoir subi des insultes racistes de la part des partisans de l'ancien président.

Sidney Hemby, en poste depuis onze ans, a été atteint aux mains et aux genoux après avoir été écrasé contre les

portes du Capitole et a reçu des jets de produits chimiques sur le visage et le corps pendant l'assaut.

« L'agent Hemby a normalement un comportement calme, mais il a eu du mal à gérer les retombées psychologiques des attaques incessantes », souligne la plainte, qui recense toutes les occasions durant lesquelles Donald Trump a semblé encourager l'insurrection.

Les deux agents réclament des compensations d'au moins 75 000 dollars chacun, ainsi qu'une amende d'une somme non précisée.

Le président est déjà poursuivi en justice par des élus pour l'assaut du congrès.

Niger

Des militaires arrêtés après une « tentative de coup d'Etat »

Des tirs nourris à l'arme lourde ont été entendus dans la nuit de mardi à mercredi dans le secteur de la résidence présidentielle, à Niamey, la capitale du pays, selon le monde.fr.

Des militaires ont été arrêtés au Niger après une « tentative de coup d'Etat » dans la nuit de mardi 30 à mercredi 31 mars, a affirmé une source sécuritaire à l'Agence France-Presse. « Il y a eu des arrestations parmi les quelques éléments de l'armée qui sont à l'origine de cette tentative de coup d'Etat. Ce groupe de militaires n'a pas pu s'approcher du palais présidentiel lorsque la garde présidentielle a riposté », a-t-elle continué en affirmant que la situation était « sous contrôle ». « Des tirs nourris », y compris

à « l'arme lourde », ont été entendus dans la nuit de mardi 30 à mercredi 31 mars dans le secteur de la résidence présidentielle, à Niamey, avaient raconté des riverains, un peu plus tôt, à l'Agence France-Presse.

« C'était vers 3 heures, nous avons entendu des tirs d'armes lourdes et légères, et cela a duré quinze minutes avant de cesser, suivi de tirs à l'arme légère, tout a ensuite cessé », a expliqué un habitant du quartier du Plateau, qui abrite les bureaux et la résidence présidentielle. « Les tirs ont duré une vingtaine de minutes », selon un autre témoin. « Les tirs étaient intenses, il y avait des armes lourdes et des armes légères », a témoigné une troisième personne. Selon le journal en ligne ActuNiger, «

la situation est redevenue calme aux environs de 4 heures ».

Election contestée

Des vidéos de quelques secondes ont vite été postées sur les réseaux sociaux, sur lesquelles on entend des tirs sporadiques de rafales dans le noir total. L'authenticité de ces vidéos n'a cependant pas pu être établie dans un premier temps.

Aucune source officielle n'était disponible pour confirmer ces tirs, qui interviennent avant l'intronisation, prévue pour vendredi à Niamey, du nouveau président élu, Mohamed Bazoum, très proche du chef de l'Etat sortant, Mahamadou Issoufou.

Son rival, l'ex-président Mahamane Ousmane, conteste les résultats du scrutin et



a revendiqué la victoire. Il a appelé à des « marches pacifiques » dans tout le pays. Dans la capitale, Niamey, la marche prévue mercredi par l'opposition a été interdite mardi par les autorités. L'histoire du Niger, pays

sahélien parmi les plus pauvres du monde en proie à de récentes attaques djihadistes particulièrement meurtrières, est jalonnée par les coups d'Etat. Le dernier date de février 2010 et avait renversé le président Mamadou Tandja.

Covid-19

La Chine accusée d'avoir entravé la mission de l'OMS à Wuhan

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé demande une enquête sur l'hypothèse d'un accident de laboratoire. Quatorze pays accusent Pékin d'entrave à l'expertise internationale sur les origines de la pandémie de Covid-19, selon le monde.fr.

Pour Pékin, le mardi 30 mars s'annonçait sous les meilleurs auspices. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) allait rendre public le rapport de la mission à Wuhan – réalisée du 14 janvier au 10 février – copilotée par les autorités chinoises et des experts internationaux, sur les origines de la pandémie de Covid-19. Les conclusions étaient connues : le rapport, qui a été relu et validé par les responsables chinois, s'abstient de toute conclusion définitive, tout en écartant l'hypothèse la plus embarrassante – la fuite accidentelle du nouveau coronavirus d'un laboratoire de Wuhan. Pékin devait garder la haute main sur l'agenda.

Mais rien ne s'est passé comme prévu. Premier coup



de théâtre : quelques minutes avant la conférence de restitution de l'expertise sino-onusienne, le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sidérait tous les observateurs en déclarant, devant les représentants des Etats membres de l'organisation, que la conduite d'une enquête spécifique sur l'hypothèse d'un accident

de laboratoire chinois était nécessaire. « Cela demande d'enquêter plus avant, probablement avec de nouvelles missions et des experts spécialisés que je suis prêt à déployer », a-t-il déclaré.

Quelques heures plus tard, nouvelle surprise : le département d'Etat américain publiait une déclaration commune des gouvernements de quatorze pays (Australie, Canada, Royaume-Uni, Corée du Sud, Norvège, etc.) accusant la Chine d'avoir entravé le travail des experts internationaux. « Ensemble, nous sommes favorables à une analyse et à une évaluation transparentes et indépendantes, exemptes d'interférences et d'influence indues, sur les origines de la pandémie de Covid-19, assèment les quatorze gouvernements coalisés. A cet égard, nous exprimons notre préoccupation commune concernant la récente étude commanditée par l'OMS en Chine (...). » La mission, ajoutent-ils, « a été significativement retardée et n'a pas eu accès à l'ensemble des données originales et des échantillons ».

L'aide pour la Syrie se réduit malgré l'urgence humanitaire

La Ve conférence des donateurs pour la Syrie, organisée par l'ONU et l'Union européenne, n'a récolté que 6,4 milliards de dollars de promesses d'ici à 2022, bien loin des objectifs fixés par les Nations unies.

Entre crise économique, sanitaire, lassitude des pays donateurs et calculs politiques des puissances impliquées dans le conflit syrien, les acteurs humanitaires ne cachaient ni leurs craintes ni leur scepticisme lors de la Ve

conférence des donateurs pour la Syrie, organisée par les Nations unies et l'Union européenne, lundi 29 et mardi 30 mars, selon le monde.fr.

L'ONU avait appelé à des dons d'au moins 10 milliards de dollars (8,5 milliards d'euros) pour l'année en cours, rappelant que 24 millions de personnes ont besoin de soutien en Syrie et dans la région, soit 4 millions de plus qu'en 2020. L'objectif affiché était de collecter « au moins 4,2 milliards

de dollars pour la réponse humanitaire à l'intérieur de la Syrie et 5,8 milliards supplémentaires pour soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil dans la région », avaient précisé les Nations unies.

Avec seulement 4,4 milliards de dollars de promesses pour 2021, et 2 milliards pour 2022 et les années suivantes, selon un premier décompte fait par le commissaire européen Janez Lenarcic, on est loin du compte. Le montant des promesses « confirme les



craintes que les donateurs n'entendent pas les appels de millions de Syriens qui ont fui leurs foyers et dont les vies ont été déchirées par dix ans de guerre », s'est

alarmée l'ONG Oxfam. « La situation empire », avait pourtant alerté le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires, Mark Lowcock.

La pollution en Sibérie, un sujet trop sensible, à en croire les scientifiques russes

Un rapport, qui pointait les niveaux de pollution atmosphérique hors norme dans vingt-trois villes de l'immense district fédéral sibérien, paraissait promis à un enterrement de première classe. Mais il a malgré tout fuité, selon le monde.fr.

Il fallait un œil expert pour plonger dans l'ordre du jour de la réunion organisée le 25 mars par le présidium de la branche sibérienne de l'Académie des sciences de Russie. Entre les inévitables questions administratives et un exposé sur la gestion des écosystèmes aquatiques, le point 4.1.2 attire l'attention d'Elia Kabanov, journaliste scientifique du

média régional Tayga.info : « présentation du rapport "Le classement médico-écologique des villes de Sibérie" » par l'un de ses auteurs, Igor Ptachnik, directeur de l'Institut d'optique atmosphérique. En clair, la liste des villes où il ne faut surtout pas vivre, s'amuse un des participants.

« Nos lecteurs sont intéressés par les questions liées à la pollution et au changement climatique, explique au Monde Elia Kabanov, lui-même originaire de Novossibirsk, la capitale régionale. J'ai regardé la retransmission sur YouTube. Et quand j'ai compris qu'elle n'allait pas rester longtemps en ligne, vu les réactions que

suscitait le rapport, je l'ai tout de suite sauvegardé sur mon ordinateur. »

Sage prémonition : le lendemain, la vidéo disparaît bel et bien de la plate-forme. Et le rapport, lui, paraît promis à un enterrement de première classe. Trop sensible, surtout « à l'approche des élections », s'était ému l'un des participants. Sauf que l'article sur le sujet publié par M. Kabanov connaît, depuis, un retentissement bien plus important, au-delà de la seule Sibérie.

Plus de maladies dans la région sibérienne

Le rapport du professeur Ptachnik, synthèse des travaux menés par diverses agences



gouvernementales, y est décortiqué. Premier chiffre choc : parmi les villes les plus polluées de Russie, les quatre cinquièmes se trouvent dans le district fédéral sibérien, qui représente 25 % du territoire russe et 11

% de la population du pays. En tout, vingt-trois villes de cette super-région ont des niveaux de pollution atmosphérique dépassant les normes – neuf dans la seule région d'Irkoutsk, cinq dans celle de Krasnoïarsk.

Au Mexique, le nombre de victimes du Covid-19 revu fortement à la hausse

En prenant en compte la surmortalité sur douze mois, le nombre de morts serait 60 % plus élevé que le bilan officiel précédent, et dépasserait désormais celui du Brésil, selon le monde.fr.

Le bilan du Covid-19 au Mexique dépasse-t-il celui du Brésil, officiellement classé deuxième pays le plus touché au monde ? Le ministère mexicain de la santé (SSA) a reconnu, samedi 27 mars, une surmortalité qui pourrait porter le bilan de l'épidémie à plus de 321 000 morts dans le pays. Un bond de 60 % par rapport aux chiffres officiels, qui recensaient, lundi 29 mars, 201 826 décès. Cette révision



sévère provoque une levée de boucliers contre la stratégie sanitaire du gouvernement.

Publié discrètement, samedi, sur le site Web du gouvernement, le rapport du SSA révèle

que 294 287 Mexicains sont morts du Covid-19 entre le 28 février 2020 (début de la pandémie au Mexique) et le 14 février 2021. L'analyse de la surmortalité, basée sur un

comparatif des actes de décès avec les années précédentes, a identifié une hausse de 119 634 décès liés au coronavirus en comparaison avec le bilan officiel (174 653 décès) au 14 février 2021. Depuis, 27 173 morts supplémentaires ont été confirmées par le gouvernement, portant le total à 321 460 décès jusqu'à lundi. Approximative, l'estimation propulserait le pays de la troisième à la deuxième place mondiale en nombre absolu de morts, devant le Brésil (313 866 morts) et derrière les Etats-Unis (550 003 décès). Ce réajustement colossal s'explique par la prise en compte des certificats

de décès à domicile. Selon le SSA, seuls 19 % des patients dont la contagion au Covid-19 est confirmée se rendent à l'hôpital.

« Ces données prouvent que la pandémie a dépassé complètement le système hospitalier, car beaucoup de gens sont morts chez eux », a réagi dans les médias Malaquias Lopez, spécialiste de la santé publique à l'université autonome du Mexique (UNAM). Celui-ci déplore « le faible recours aux tests massifs par le gouvernement, qui empêche de connaître la véritable estimation des morts liées au Covid-19 ».

mercato : Direction l'Inter pour Mandi ?

Aissa Mandi, qui sera en fin de contrat le mois de juin prochain avec le Bétis Séville, continue à attirer les regards. L'international algérien serait ainsi sur les tablettes de l'Inter Milan.

Après cinq saisons passées en Liga espagnole, Mandi semble arrivé au bout du chemin avec le Bétis Séville. L'international algérien n'a toujours pas prolongé son contrat, qui s'achève en juin 2021, et désireait connaître une nouvelle aventure. D'après El Desmarque, le Bétis Séville offrirait pourtant à son joueur un salaire annuel compris entre 2,5 et 3 millions d'euros par an.

Si Mandi répondra à cette offre le mois prochain, l'international algérien aurait le choix de la nouveauté. En effet, Tuttosport Today affirme, de son côté, que l'Inter Milan serait extrêmement intéressé par le défenseur central des Verts, au point de le retenir dans une liste de trois défenseurs susceptibles de renforcer la défense interiste. L'offre milanaise serait de l'ordre de 3 millions d'euros par an, soit un salaire similaire à celui que lui offre le Bétis Séville mais avec une place de titulaire qui ne lui sera plus garantie. Affaire à suivre, donc.



Ilyes Chetti absent pour trois semaines



Victime d'une blessure musculaire, le latéral gauche et international algérien Ilyes Chetti ne sera éloigné des terrains pour une durée estimée à trois semaines. Dans un communiqué officiel, l'Espérance Sportive de Tunis a indiqué qu'Ilyes Chetti (26 ans) s'est blessé face à Monastir en

championnat.

Le latéral gauche algérien sera absent pour une durée estimée à trois semaines environ. L'ancien de la JSK va manquer la prochaine rencontre de l'EST sur la scène africaine face à Teungueth, mais aussi la rencontre suivante face au Mouloudia d'Alger, le 10 avril prochain.

Reda Helaimia prolonge avec Beerschot



En fin de contrat avec Beerschot en juin prochain, le latéral droit international algérien Reda Helaimia a finalement décidé de prolonger son bail. Reda Helaimia s'épanouit en Belgique. L'ancien joueur du MC Oran a ainsi trouvé un accord avec les dirigeants de son

club, Beerschot (pensionnaire de première division belge) et a prolongé jusqu'en juin 2023. « Je me sens bien ici à Beerschot, je me sens chez moi, j'ai toujours rêvé de jouer en première division en Europe et Beerschot m'a donné cette opportunité. » a ainsi déclaré l'international algérien.

De son côté, l'entraîneur adjoint du club, Frank Dauwen, a complimenté son joueur : « Reda est un joueur important au sein de notre équipe. Avec ses impulsions offensives et sa capacité de course infatigable, il est le prototype même du défenseur moderne et, à cet égard, il est tout à fait indispensable à notre équipe. »



Pokémon Go :

Niantic mettrait au point des lunettes de réalité augmentée



Le PDG de Niantic John Hanke a affolé les fans de nouvelles technologies en publiant ce lundi sur Twitter la photo d'une paire de lunettes de

réalité augmentée. « Génial de voir les progrès que nous faisons pour rendre possible ce genre d'équipement couplé à nos plateformes », a laconiquement commenté le dirigeant du studio à l'origine de Pokémon GO. L'entreprise évoque le fort potentiel de telles lunettes depuis 2017, indique Engadget.

Le cliché mis en ligne sur le réseau social est très partiel. Il ne dévoile qu'une infime partie d'un verre ainsi que l'extrémité d'une des branches, qui porte l'inscription de la firme. Un examen attentif laisse entrevoir un dispositif

ressemblant à un mini-haut-parleur. L'intervention du responsable sur le réseau social ne donne cependant pas d'information au sujet de la place que l'entreprise veut donner dans sa stratégie à cet objet et à la réalité augmentée.

Une présentation a été faite début mars

La photo ne permet pas de déterminer si les lunettes offrent des possibilités de fonctionnalités visuelles ou seulement une technologie audio. Les Echo Frames d'Amazon proposent par exemple un processus d'augmentation de la réalité

reposant uniquement sur le son. Les Google Glasses ou les HoloLens de Microsoft ont été conçues pour une expérience virtuelle faisant appel à la vue et à l'ouïe.

Une version de démonstration de Pokémon GO utilisant les possibilités offertes par les HoloLens avait été présentée au public début mars. Elle offrait aux porteurs des lunettes l'accès à des créatures invisibles par les autres joueurs puisqu'elles n'apparaissent pas sur les écrans de smartphone.

Vos yeux révèlent quasiment tous les secrets sur votre identité

Le suivi des yeux est une technologie très utilisée dans la recherche et qui apparaît de plus en plus dans les produits grand public, comme les casques de réalité virtuelle ou augmentée, et même l'iPhone. Toutefois, elle collecte une grande quantité d'informations qui peut être utilisée pour en apprendre très long sur la vie privée des utilisateurs.

Les yeux sont-ils réellement le miroir de l'âme ? En tout cas, ils permettent d'en savoir très long sur vous selon un article, publié dans Privacy and Identity Management. Data for Better Living: AI and Privacy, qui s'intéresse à l'eye tracking, ou oculométrie en français. La technologie de suivi du mouvement oculaire gagne en popularité non seulement pour la recherche, mais également pour la réalité virtuelle ou augmentée, et elle intéresse tout particulièrement les publicitaires.

L'oculométrie suit le mouvement de vos yeux, et permet donc de commander

des appareils avec le regard et d'analyser comment vous effectuez des tâches. Toutefois, cette technologie enregistre en réalité beaucoup plus d'informations qui en disent long sur vous. Selon l'article, l'oculométrie « contient des informations sur l'identité biométrique de l'utilisateur, son genre, âge, appartenance ethnique, poids, traits de personnalité, état émotionnel, aptitudes, peurs, intérêts ». Comme si cela ne suffisait pas, les mouvements oculaires pourraient également révéler certains troubles cognitifs, tels que le trouble du spectre de l'autisme (TSA), le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le trouble obsessionnel compulsif (TOC), les maladies de Parkinson ou d'Alzheimer, ou encore la schizophrénie.

Les mouvements du regard peuvent servir à vous identifier

Ces conclusions sont rendues possibles car l'oculométrie ne capture pas uniquement l'emplacement du regard sous forme de coordonnées.

Cette technologie enregistre également la durée des fixations, les saccades, ainsi que la vitesse et l'accélération des mouvements des yeux. Les caméras de suivi oculaire peuvent également enregistrer si les yeux sont rouges, s'ils sont secs ou larmoyants, et analyser la couleur et la texture de l'iris. Ils peuvent même relever les expressions faciales, les mouvements des sourcils, la couleur de la peau, la forme des yeux et la présence de rides.

Certaines caractéristiques du regard, comme la vitesse ou la trajectoire des mouvements ou la réactivité de la pupille, sont uniques pour chaque individu et peuvent servir à identifier au même titre qu'une empreinte digitale. Une simple caméra de smartphone suffit ! De plus, l'oculométrie ouvre tout naturellement la voie à la reconnaissance de l'iris, une technique de biométrie qui analyse le motif unique à chaque individu.

Une intrusion dans la vie privée

Les mouvements des yeux



sont des indicateurs précieux sur la manière dont on réfléchit et ils sont utilisés dans des recherches sur le rappel de souvenirs, la résolution de problèmes, les processus d'apprentissage, le raisonnement interne et le calcul mental. L'observation du regard dans les tâches du quotidien permet même d'évaluer les utilisateurs sur les cinq grands traits de la personnalité (Big Five), ainsi que d'autres traits comme l'intelligence, l'anxiété ou encore l'agressivité.

L'eye tracking promet

de nombreuses avancées, notamment pour les appareils de réalité virtuelle ou augmentée, avec des appareils capables d'anticiper vos prochaines actions ou bien d'animer plus fidèlement votre avatar. Toutefois, les risques concernant la vie privée sont conséquents. Le règlement général sur la protection des données (RGPD) couvre certaines de ces informations en Europe, mais un nouveau cadre réglementaire sera nécessaire pour protéger les utilisateurs contre les abus.



LED : la lumière bleue, dangereuse pour les yeux et le sommeil

Ampoules, télévisions, ordinateurs, smartphones, jouets pour enfants... La lumière bleue émise par les LED est partout dans notre quotidien. Or, les autorités rappellent son impact sur la rétine et les troubles du sommeil. © kantver - 123RF

Téléviseurs, ordinateurs, tablettes, smartphones, décorations lumineuses, jouets, robots de cuisine... La liste des objets munis d'un écran à LED (diodes électroluminescentes) ne cessent de s'allonger ! Côté éclairage, nombreux ont troqué leurs ampoules halogènes ou fluo-compactes contre des ampoules LED, qui ne contiennent ni mercure ni gaz polluant et avec une durée de vie plus longue. Problème : la lumière bleue émise par les dispositifs à LED serait toxique pour la rétine et perturberait les rythmes biologiques et ainsi le sommeil. C'est ce que confirme l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) dans une nouvelle expertise présentée le 14 mai 2019, au regard des dernières connaissances



scientifiques. En 2010, l'Agence avait déjà pointé du doigt la toxicité pour la rétine de la lumière bleue présente dans les éclairages à LED.

«Une exposition même très faible perturbe les rythmes biologiques»

Les ampoules ou les écrans à LED émettent des rayons de longueur d'onde variées, dont de la lumière bleue, une onde qui se situe juste avant les ultra-violet. Puisqu'ils ne sont pas

totallement filtrés par les yeux, les UV sont des rayons très nocifs pour la santé.

- Une exposition sur le court ou long terme à une lumière bleue augmente «le risque de survenue d'une dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)» et «peut conduire à une baisse de la vue», selon le rapport de l'Anses.
- «Une exposition, même très faible, à de la lumière bleue le

soir et la nuit, perturbe les rythmes biologiques et donc le sommeil», particulièrement chez les enfants et ados qui sont beaucoup exposés aux écrans (smartphones, tablettes, TV...) juste avant de s'endormir. Les plus jeunes constituent une population très sensible car leur cristallin, encore en développement, n'est pas capable de filtrer totalement la lumière bleue.

- Une forte proportion de lampes à LED dans un domicile présente «des variations importantes de l'intensité lumineuse», ce qui favoriserait les maux de tête et la fatigue visuelle chez certaines populations comme les enfants et les adolescents.

Pas d'écrans à LED avant de se coucher !

Afin de limiter l'exposition de la population à la lumière bleue et au vu des résultats de son expertise, l'Anses a émis une série de recommandations :

- Privilégiez des éclairages domestiques de type «blanc chaud» (température de couleur inférieure à 3 000 K). Une lumière de couleur

rouge-orangé favorise la relaxation et est idéale dans les espaces de vie comme le salon, la salle à manger, la cuisine et les chambres.

- Limitez l'usage des écrans à LED (téléphones, tablettes, ordinateurs, TV...) avant le coucher et pendant la nuit, particulièrement chez les enfants et adolescents. «L'écran émet de la lumière bleue et cela peut inhiber la sécrétion de mélatonine, l'hormone qui régule les cycles veille/sommeil d'un individu», nous expliquait le Dr François-Marie Caron, pédiatre, dans une précédente interview (octobre 2018). Concrètement, lorsqu'on regarde un écran juste avant de dormir, notre œil absorbe la lumière bleue, donne une fausse information au cerveau qui pense alors qu'il est en «plein jour». Conséquences : notre endormissement est retardé et la qualité de notre sommeil est altérée.

- Limitez l'intensité lumineuse des phares des véhicules, tout en respectant la sécurité routière.

ANTALGIQUE :

Dans quels cas utiliser cet antidouleur ?

Paracétamol, anti-inflammatoire, codéine, tramadol... Les médicaments antalgiques sont utilisés pour diminuer, voire stopper, une douleur. S'il est possible de s'en procurer sans ordonnance, attention à l'automédication, car ils peuvent provoquer des effets secondaires indésirables. © Donato Fiorentino - 123RF

Définition
L'action antalgique se définit par tout procédé ayant pour principe d'activité la diminution de la douleur. Il peut s'agir non seulement d'un médicament, mais aussi de toutes autres méthodes visant à obtenir l'analgésie, c'est-à-dire l'abolition de la sensation de douleur.

Les paliers

Pour les médicaments antalgiques à proprement parler, leur utilisation s'effectue selon trois paliers de prescription en fonction de l'intensité de la douleur :

Antalgique palier 1

Les antalgiques périphériques pour les douleurs légères à moyennes : antalgiques non opiacés dominés par le paracétamol et l'aspirine - ibuprofène, un anti-inflammatoire non stéroïdien est inclus dans cette classe.

Paracétamol : posologie, effets secondaires, dangers pour le foie ? Délivré sans ordonnance, le paracétamol est un des antidouleurs les plus vendus en France. Pourtant, mal utilisé ou consommé à forte dose, ce médicament est un danger pour le foie. Indications, effets secondaires, précautions pour le prendre sans risque... Conseils du Pr Patrick Marcellin, hépatologue.

Antalgique palier 2

Les antalgiques centraux faibles pour les douleurs moyennes à intenses : antalgiques opiacés comme la codéine ou le tramadol.

Antalgique palier 3

Les antalgiques centraux forts pour les douleurs très intenses voire rebelles : antalgiques opioïdes dont la morphine fait partie.

- Morphine : dosage, effets, drogue ou pas ? La morphine est un opioïde, c'est-à-dire un dérivé de l'opium. Elle est classée comme stupéfiant et son utilisation est très réglementée. Cependant elle reste un médicament prescrit sur ordonnance dans une indication médicale, le plus souvent en cas de douleur chronique.

Indications

- Les antalgiques de

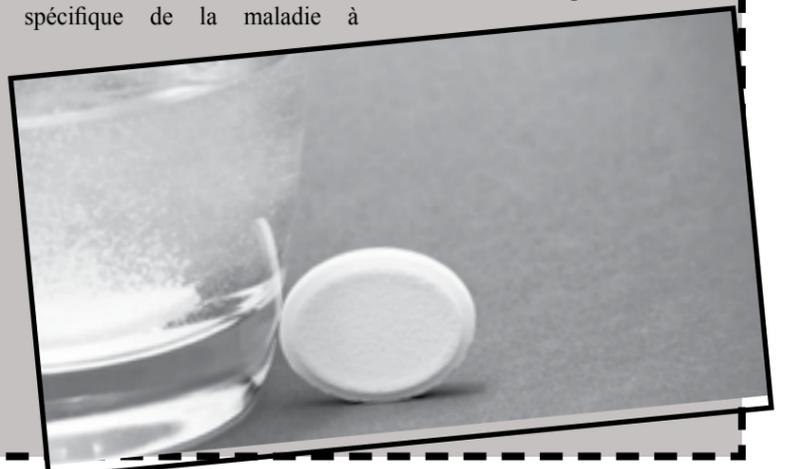
niveau 1 agissent principalement au niveau central et périphérique. Ils sont indiqués pour les douleurs légères à modérées. Sans pathologie chronique, ils peuvent être pris de manière ponctuelle par l'adulte et l'enfant pour stopper des douleurs très brèves dont la cause est clairement identifiée : brûlure légère, petite blessure, coup de soleil léger, mal de tête ou mal de dos habituels, etc. L'automédication par de ce type d'antalgique doit privilégier la prise de paracétamol, qui peut être consommé même pendant la grossesse ou l'allaitement. « Chez l'enfant, les posologies quotidiennes doivent être adaptées au poids et chez l'adulte il ne faut passer 3 grammes par jour », précise le Pr Hervé Lévesque, spécialiste en médecine interne et membre de la Société Nationale Française de Médecine Interne (SNFMI).

- Les antalgiques de niveau 2 agissent pour la plupart au niveau central (la moelle épinière notamment). Ils peuvent traiter des douleurs modérées à intenses. Ils sont formellement interdits chez l'enfant.

- Les antalgiques de niveau 3 agissent au niveau du cerveau et traitent des douleurs intenses ou des douleurs rebelles

aux antalgiques de niveaux 1 et 2. Du fait de leurs effets indésirables potentiels, les antalgiques les plus puissants ne sont utilisés qu'en cas de douleurs d'emblée sévères ou résistantes aux antalgiques usuels. En effet, les morphiniques agissant sur le système nerveux central sont les plus puissants, mais également sources d'effets secondaires qu'il faudra prévenir. « Leur prescription devra s'accompagner d'une évaluation de la douleur avant et après introduction (échelle analogique d'évaluation régulière de la douleur par exemple) », continue le Pr Hervé Lévesque, qui ajoute : « Si le traitement de la douleur est indispensable, il importe de préciser rapidement la cause du syndrome algique afin de ne pas retarder le traitement spécifique de la maladie à

l'origine des symptômes. Parfois, notamment en cas de douleurs chroniques, le recours à un centre anti-douleur peut être nécessaire où une approche pluri-professionnelle pourra être envisagée. » Effets secondaires et contre-indications S'il est possible de prendre un antalgique de niveau 1 sans avis médical (auto-médication), des effets secondaires peuvent toutefois survenir. Les plus fréquents sont d'ordre gastrique (notamment avec l'aspirine), mais d'autres troubles peuvent survenir en cas de surdosage (comme des atteintes hépatiques en cas de surdosage en paracétamol). Dans ce cas, il vous faut en informer votre médecin ou votre pharmacien.





Comment choisir un fond de teint adapté à ma peau ?

La quête du fond de teint idéal n'est pas si simple ! Voici tous les secrets à connaître pour enfin trouver le bon.

Peaux matures : unifier et repulper

Les bonnes formules. Tournez-vous vers un fond de teint onctueux, avec une bonne couvrance, pour corriger facilement les petits désordres pigmentaires, comme les taches, et masquer les ridules. Préférez une formule contenant en plus des actifs anti-âge, tel l'acide hyaluronique, ou des composants qui diffusent la lumière, pour un effet liftant de l'ovale du visage.

Guide d'application. Déposez une noisette de fond de teint sur une éponge humide, puis tamponnez-la doucement sur tout le visage, en insistant sur les zones qui présentent des taches.

Peaux sèches : hydrater et corriger

Les bonnes formules. Optez pour un fond de teint fluide incluant une base hydratante ou des ingrédients désaltérants, comme la glycérine ou l'aloë vera. Si la texture est trop onctueuse, ajoutez-lui une goutte de sérum.

Guide d'application. Pour éviter de marquer les zones sèches, fondez la matière de la zone T vers l'extérieur du



visage, puis sur les joues, et pressez légèrement avec les mains à plat. Ce dernier geste à l'action matifiante permet de faire l'impasse sur le voile de poudre.

Peaux normales : parfaire et illuminer

Les bonnes formules. Vous avez besoin d'un fond de teint qui corrige en transparence et ravive l'éclat du visage, grâce à des ingrédients protecteurs et antipollution, comme l'extrait de cynorhodon. Préférez une texture fluide et légère, qui offre une couvrance modulable pour un résultat naturel.

Guide d'application. Déposez un peu de fond de teint sur le dos de la main et prélevez-le avec un pinceau plat, qui permet de bien répartir la matière et de l'estomper

sans faire de démarcations. Balayez ensuite tout le visage : des ailes du nez vers les joues, le front, et terminez par le menton et le cou.

Peaux grasses :

matifier et réguler

Les bonnes formules. Privilégiez un fond de teint longue tenue, contenant de la poudre de bambou ou de silice, résistantes à la transpiration et au sébum. S'il est enrichi en agents hydratants, c'est le top !

Guide d'application. Floutez les imperfections, puis appliquez le fond de teint avec un pinceau plat ou une éponge, pour fixer le make-up. Enfin, pressez un voile de poudre sur la zone T avec une houppette.

Peaux sensibles : apaiser et sublimer

Les bonnes formules. Choisissez une texture poids plume, à la fois protectrice et respectueuse de votre épiderme fragile. Elle peut intégrer des ingrédients comme de la niacinamide, aux vertus anti-inflammatoires et apaisantes reconnues, ou de la pivoine blanche antipollution, afin de limiter l'impact des agressions.

Guide d'application. Faites chauffer une noisette de fond de teint entre les paumes de vos mains, puis lissez le produit du centre vers les contours du visage sans appuyer, pour éviter de faire rougir la peau.

2 modes d'application du fond de teint

1 / Au pinceau

Déposez la matière sur le dos de la main, prélevez-la avec un pinceau plat, puis appliquez avec des mouvements amples, du centre vers les contours.

2 / A l'éponge

Versez le fond de teint sur le dos de la main et trempez-y l'éponge. Tamponnez l'ensemble du visage sans lisser.

3 questions à Magali Marx, make-up expert Clarins

A quoi sert une base de teint ?

Tout d'abord à neutraliser les imperfections : taches,

rougeurs, manque de matité ou d'éclat... C'est pour cela qu'il en existe de plusieurs couleurs. Leur pouvoir correcteur vous permet de diminuer la quantité de fond de teint utilisée ensuite et d'obtenir un maquillage plus naturel. Enfin, elles fixent le fond de teint et, en l'empêchant de bouger, augmentent sa tenue.

Comment choisir sa couleur ?

Il faut commencer par déterminer le ton de la peau : il va de très clair pour les peaux diaphanes à foncé pour les peaux métissées. Ensuite, c'est le sous-ton qui fera la différence : il peut être rosé (la peau rougit au soleil), doré (elle bronze facilement) ou neutre (elle est abricotée). Il est représenté par une lettre après le numéro du fond de teint. Vous hésitez entre deux nuances ? Fondez une goutte au niveau de la mâchoire, si elle disparaît, c'est la bonne ! Faut-il changer de produit en fonction des saisons ?

Il est vrai qu'en hiver, on a envie de bonne mine, alors qu'en été, on préfère sublimer l'effet hâlé. Mais inutile de changer de produit : vous pouvez moduler la couvrance en y ajoutant une goutte de sérum, et la couleur, en y mélangeant une touche de crème teintée ensoleillée.

Comment faire une déco de chambre cocooning ?

Ambiance tamisée, matières ultra douces et mobilier cosy... on vous explique comment transformer votre chambre en véritable bulle de bien-être, idéal pour lâcher prise quand les temps sont difficiles.

Ce n'est pas parce que l'hiver est terminé qu'il faut laisser de côté nos plaids et tapis doux : on n'en a jamais eu autant besoin. Bonne nouvelle car ils font partie des indispensables pour adopter une déco cocooning, parfaite pour se remonter le moral et rendre encore plus agréable

le temps passé chez soi. Si vous n'avez pas envie de transformer toute la maison en espace bien-être, la chambre est la pièce idéale pour adopter cette tendance déco. Mais attention, car avec nos conseils vous risquez de ne plus vouloir quitter votre nid...

Comment adopter la tendance cocooning dans sa chambre ?

Côté couleur, on opte pour des tons doux : blanc, beige, rose... des teintes apaisantes qui appellent au confort et au repos. Pour le papier peint,

on choisit des motifs relaxants : bois, laine, fleurs... Le mobilier se veut blanc ou bois pour adoucir encore plus l'ambiance. Et on accentue le côté cosy grâce à des petites assises confortables.

Qui dit cocooning, dit confort absolu : on sélectionne des tapis bien moelleux et des plaids épais à disposer sur un fauteuil ou en chute de lit. On n'oublie surtout pas les coussins : plus ils sont nombreux, mieux c'est. Indispensable dans une chambre cocooning, on investit dans une tête de lit dans les mêmes accords de

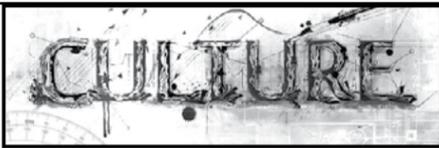
tons et de matières. En bout de lit, on installe volontiers une banquette coffre en velours, parfaite pour ranger ce qui traîne sans plomber la déco.

Découvrez nos idées déco pour une chambre cocooning

Place aux lumières maintenant, indispensables pour une atmosphère relaxante (mais attention à bien les choisir). On opte pour des éclairages tamisés (les guirlandes ont tout bon) qui appellent au calme et à la douceur, et en début de soirée, on allume



des bougies qui réchauffent l'atmosphère et nous transportent instantanément dans une bulle de confort et de bien-être.



Ain Témouchent

Vers la création du prix Syphax du court métrage

La maison de la culture «Aissa Messaoudi» d'Ain Témouchent oeuvre à créer un prix «Syphax» du court métrage dans le cadre de la manifestation «journées d'Ain Témouchent du cinéma amateur», prévue en juin prochain, a-t-on appris mardi du directeur de cet établissement culturel. Le prix vise à officialiser les journées d'Ain Témouchent du cinéma amateur, dont la première édition sera organisée dans le but d'attirer de jeunes réalisateurs amateurs du court métrage

et de créer un espace de compétition et de formation dans le même domaine, a souligné Mohamed El Amine Mekkaoui.

Les organisateurs de la manifestation aspirent à promouvoir le patrimoine culturel et historique du sanctuaire royal de Syphax situé dans la wilaya, dans une perspective de tourisme culturel, à travers des supports publicitaires dont l'industrie cinématographique, selon la même source.

Les organisateurs des journées d'Ain Témouchent du cinéma amateur prévoient

une participation de plus de 150 jeunes réalisateurs amateurs de différentes régions du pays avec des courts métrage de 36 minutes.

Des ateliers de formation dans ce domaine seront organisés et encadrés par des spécialistes. Un jury composé de cinéastes devra évaluer l'opération de sélection de 15 courts métrages pour les présenter au public et décerner le prix Syphax du court métrage, a-t-on conclu.

CITATIONS...



Alain Mabanckou intronise le slameur Souleymane Diamanka



C'est un diamant taillé par les mots et les vers peuls qu'a choisi d'éditer Alain Mabanckou pour sa prise de fonction à la direction de la collection Poésie des éditions Points. Un Diamanka « bercé par les vocalises silencieuses de [s]es ancêtres », « descendant de Bilaali Sadi Hol le bien nommé / Haal pulaar ». Souleymane Diamanka, donc, figure bordelaise du slam dont le « baobab généalogique a ses racines en Afrique / Et sa cime en Europe ».

Le recueil Habitant de nulle part, originaire de partout rassemble les textes de l'album L'Hiver peul (2007) et de nombreux inédits. Le

natif de Dakar, qui a grandi en France dès son plus jeune âge, y rêve le continent « comme l'enfant adoptif rêve de ses vrais parents ». Une poésie imprégnée d'une culture africaine qui joue avec les langues et se réinvente depuis une vingtaine d'années grâce aux rappers.

« En Afrique, la poésie est première, le roman second », analyse Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à l'université Paris-Sorbonne. La littérature africaine a longtemps été influencée par les grandes figures de la négritude : Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas et Léopold Sédar Senghor étaient tous

poètes. Mais, avance Alain Mabanckou, « aujourd'hui ce sont les slameurs et les rappers qui renouvellent le genre, les chanteurs aussi ; je pense par exemple à Koffi Olomidé, dont les textes en lingala pourraient tout à fait être publiés dans une traduction française ».

En Afrique, « la poésie se fait rue »

« Il est vrai que sur le continent, la poésie ne se fait plus livre mais elle se fait rue, confirme Romuald Fonkoua. Elle passe presque essentiellement par le hip-hop et des slameurs qui s'expriment en langue locale : wolof, kinyarwanda, kikongo... et non plus nécessairement en français.

» Selon lui, « en publiant Souleymane Diamanka, Alain Mabanckou saisit un moment de la poésie africaine avec un homme de scène qui a pu construire en vingt ans une œuvre aussi forte que celle de [l'écrivain congolais] Tchicaya U Tam'si ».

« Les femmes sont peu publiées »

Pour Romuald Fonkoua, la nomination du Congolais à la direction de la collection Points Poésie est « une sorte d'aboutissement de la rénovation de la poésie africaine et une suite logique : des grands poètes de la négritude comme Césaire, Senghor, mais aussi des auteurs comme Daniel Maximin ou René Depestre y sont présents. Alain Mabanckou y avait réédité son recueil Tant que les arbres s'enracineront dans la terre et une anthologie de la poésie africaine regroupant des textes de Birago Diop, Jacques Rabemananjara, Bernard Dadié, Tchicaya U Tam'si, Léopold Sédar Senghor et Jean-Baptiste Tati Loutard ».

Depuis février, parmi les six publications de la collection, cinq concernent les mondes africains et caribéens. Concomitamment au recueil de Souleymane Diamanka est paru Ces îles de plein sel,

du Haïtien Louis-Philippe Dalembert, qui a été précédé par deux rééditions de Césaire et suivi de La Monnaie des songes, de Marie-Christine Gordien, originaire de la Guadeloupe et « première femme noire publiée par cette collection », note Romuald Fonkoua. Le spécialiste rappelle que jusqu'à présent, les poétesses noires ont surtout été éditées en France par Présence africaine. Et de préciser : « En Afrique, hormis quelques figures comme Tanella Boni ou Véronique Tadjo, les femmes sont peu publiées. Celles qui passent par le slam ne le sont pas du tout. »

Pour autant, Alain Mabanckou, qui a à cœur faire connaître davantage de voix féminines, prévient : « Je ne vais pas publier que de la poésie africaine ou du monde noir. Le prochain titre est celui de la Finlandaise Sofi Oksanen, Une jupe trop courte. Mais je ne vais pas non plus m'interdire de le faire, d'autant que l'espace francophone africain est de moins en moins le champ d'expression de la poésie, faute d'éditeurs. Or la poésie, parce qu'elle est un cri, est ce qui s'exprime le mieux sous les dictatures. »



« Queenie », Le best-seller britannique traduit en français et bientôt à l'écran

Le premier roman de Candice Carty-Williams, qui raconte le quotidien d'une jeune femme noire à Londres, est désormais traduit en français. Et sera bientôt adapté en série. En suivant le quotidien de Londonienne de Queenie Jenkins, une jeune femme attachante de 25 ans bouleversée par une rupture amoureuse, on l'imagine déjà transposé à l'écran. Ses remises en cause au travail, ses galères pour se loger, ses relations d'un soir, les premiers symptômes de la dépression et le lent chemin pour se reconstruire... Tous les ingrédients semblent réunis pour une adaptation de Queenie, un best-seller vendu à plus de 300 000 exemplaires en Grande Bretagne, à plus de 100 000 aux États Unis, et déjà bien accueilli en France avec plus de 8 500 ouvrages écoulés depuis sa sortie en février. Candice Carty-Williams, son auteure, prépare justement une série pour la télévision.

Les désillusions d'une génération Ancree dans la capitale britannique, Queenie en décrit la gentrification galopante.

Elle qui a grandi dans une famille anglo-jamaïcaine n'y retrouve plus les repères de l'enfance. À Brixton Village, elle cherche en vain les commerces caribéens où sa grand-mère l'emmenait. Quand elle comprend qu'ils ne sont plus, en raison des loyers inaccessibles, elle se questionne : « Comment avaient-ils pu l'augmenter au point d'évincer des gens qui ne s'étaient installés à Brixton que faute de pouvoir le faire ailleurs, qui y avaient construit leur vie et bâti une communauté ? Et que l'on chassait maintenant pour faire de la place à des lieux de vie pour jeunes cadres ? »

Queenie Jenkins parle aussi d'une génération, celle des jeunes trentenaires biberonnés aux discours sur la méritocratie et les longues études, que le marché du travail tant fantasmé accueille avec un : « Bienvenue dans le monde du travail gratuit ». Après moult stages, la jeune journaliste se retrouve aux pages « agendas » d'un quotidien. Quand elle y propose des sujets sociaux autour des violences policières, elle reçoit une fin de non-recevoir, avec des arguments opposant



le communautarisme à l'universalisme.

Être Noire au Royaume-Uni Elle ressent la fatigue d'être assignée à une place subalterne : « Rien, dans les revendications de Black Lives Matter ne suggère que la vie d'autres groupes ethniques est quantité négligeable [...]. Je ne hisse pas la vie des Noirs sur un piédestal [...]. Je dis que la vie des Noirs, de nos jours, ne compte pas, qu'elle n'a pas compté historiquement, et qu'elle devrait compter. » En creux, la question des privilèges quand ils ne sont pas identifiés et déconstruits ; ceux de la classe, de la race et du genre.

L'héroïne de Carty-Williams constate : « Nous autres femmes noires, nous sommes

censées toujours savoir rester à notre place. » En écho, on pense au livre de la journaliste française Rokhaya Diallo, Ne reste pas à ta place. Au fil du roman, Queenie va donc apprendre à déconstruire les assignations, les exclusions, les traumas familiaux.

Être Noire au Royaume-Uni est une thématique qui traverse le roman. Queenie se souvient des allusions racistes et exotisantes à l'égard de son physique, depuis la cour d'école jusqu'aux applications de rencontres. Elle se remémore la fois où « le vieil oncle » de son ancien compagnon blanc l'a interpellée en utilisant le mot « nègre ». Elle ne compte plus les fois où on lui répète dès qu'elle manifeste une once de colère face au racisme ordinaire : « C'était pour plaisanter, ne fais pas attention. »

Sans oublier ces scènes où on lui touche les cheveux : « J'ai fait mentalement la liste des personnes autorisées à toucher mes cheveux. 1 – Moi. 2 – Une coiffeuse. 3 – Et c'est tout. » Son expérience croise aussi celle de ses aïeules ; sa tante lui explique par exemple comment « à l'époque



où maman est arrivée, ils posaient des stérilets aux femmes noires, sans nous le dire, pour nous empêcher de tomber enceintes ».

Queenie est aussi le récit d'une génération afropéenne, ou comment « vivre une expérience racialisée dans un espace en majorité blanc ». Écrit à la première personne, avec lucidité et humour, le récit se nourrit de dialogues caustiques par messagerie virtuelle avec la bande d'amies de la protagoniste. Des correspondances instantanées qui rythment les trente chapitres de ce roman qu'on attend de découvrir sur petit écran...

Une tête d'Oba, en bronze, restituée prochainement au Nigeria par l'Ecosse

L'université d'Aberdeen a annoncé la restitution d'une œuvre de sa collection, acquise en 1957 « d'une façon extrêmement immorale ».

Le 24 mars, l'université écossaise d'Aberdeen a annoncé que son conseil avait décidé la restitution prochaine au Nigeria d'une œuvre de sa collection, une tête d'Oba (roi) en bronze. Elle avait été acquise en 1957 sur le marché. Le conservateur des collections de l'université, Neil Curtis, a expliqué la décision ainsi : ce bronze a été acquis « d'une façon que nous considérons comme

extrêmement immorale ». L'œuvre sera remise aux autorités nigérianes dans les semaines à venir. « Un pas dans la bonne direction » a commenté le ministre de la culture du Nigeria, Lai Mohammed.

Quelle immoralité ? Moins celle de l'achat en 1957 que les conditions dans lesquelles cette œuvre et des milliers d'autres ont été apportées en Europe en 1897 : le ravage de la ville qui se nommait alors Edo et que l'on appelle aujourd'hui Benin City et qui se situe au Nigeria et non au Bénin comme on pourrait le croire. Le 18 février 1897, un corps expéditionnaire

britannique dirigé par l'amiral Harry Rawson la prend, la pille et l'incendie. La raison officielle est de venger la mort du consul James Robert Phillips qui, l'année précédente, a tenté d'imposer l'autorité coloniale au royaume et à son souverain, l'Oba Ovonramwen. Phillips et sept hommes qui l'accompagnent sont tués, ce qui détermine les représailles et le sac du palais royal.

Chefs-d'œuvre de l'art africain

Des milliers de sculptures et plaques de bronze ainsi que des ivoires accumulés au long des siècles sont mis en caisses et portés à Londres.



Les uns sont vendus aux enchères, soi-disant pour rembourser l'Amirauté des frais de l'expédition, d'autres sont déposés dans les musées de Grande-Bretagne, à commencer par le British

Museum. Ceux qui sont dispersés sont acquis par des musées en Allemagne, aux Pays-Bas et d'autres pays européens ou par des collectionneurs privés. Il suffit de quelques années pour que ces pièces soient classées parmi les chefs-d'œuvre de l'art africain. Tout au long du XXe siècle, elles sont exposées, étudiées et vendues. On en voit encore passer quelques-unes sur le marché. Mais de moins en moins parce que, si le Nigeria demande la restitution de ces pièces depuis plusieurs décennies, il est désormais de plus en plus difficile d'ignorer ses demandes.

NOTRE PROGRAMME DE

Jeudi

TF1

12h00 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 Journal
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h55 Méditation et tentation
 15h45 Dans les griffes du stripteaseur
 17h25 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h40 Météo
 20h55 C'est Canteloup
 21h05 Gloria
 22h05 Gloria
 23h15 New York Unité Spéciale

FRANCE 2

12h40 Météo 2
 13h00 Journal 13h00
 13h40 Météo 2
 13h44 C'est bon à savoir
 13h45 La p'tite librairie
 13h50 Ça commence aujourd'hui
 15h00 Ça commence aujourd'hui
 16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h55 Affaire conclue : la vie des objets
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h35 N'oubliez pas les paroles
 19h10 N'oubliez pas les paroles
 19h45 Météo 2
 20h00 Journal 20h00
 20h35 Météo 2
 20h38 Laisse entrer la nature
 20h40 Basique, l'essentiel de la musique
 20h45 Un si grand soleil
 21h05 Cash investigation
 23h02 Complément d'enquête

FRANCE 3

12h25 12/13 : Journal national
 12h55 Météo à la carte
 13h55 Rex
 14h45 Rex
 15h30 Rex
 16h15 Des chiffres et des lettres
 16h49 La p'tite librairie
 16h50 Salto
 17h00 Slam
 17h45 Questions pour un champion
 18h28 C'est bon à savoir
 18h29 19/20 : Météo régionale
 18h30 Le 18.30
 18h50 18.30, la suite
 19h00 19/20 : Journal régional
 19h24 19/20 : Météo régionale
 19h30 19/20 : Journal national
 19h55 Ma ville, notre idéal
 20h00 Vu
 20h05 Salto
 20h10 Plus belle la vie
 20h45 Tout le sport
 21h00 Météo
 21h05 Les gardiennes
 23h17 Météo
 23h25 Y'a plus marqué la poste ?

M6

08h30 Les Sisters
 08h50 M6 Boutique
 10h05 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h35 Météo
 13h40 Scènes de ménages
 14h00 Un bonheur à récolter
 15h50 Les reines du shopping
 16h55 Incroyables transformations
 17h25 Incroyables transformations
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h45 Le 19.45
 20h15 Météo
 20h30 Scènes de ménages
 21h05 Top Chef
 23h20 Top Chef : les grands duels



À 21:05



À 21:05



À 21:05



À 21:05

NOTRE PROGRAMME DE

Vendredi

TF1

11h55 Petits plats en équilibre
 12h00 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 Journal
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h55 L'assassin qui a séduit ma fille
 15h45 Assassinées de mère en fille
 17h25 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h40 My Million
 20h45 Météo
 20h55 C'est Canteloup
 21h05 Koh-Lanta
 23h20 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2

12h45 Météo 2
 13h00 Journal 13h00
 13h40 Météo 2
 13h44 C'est bon à savoir
 13h45 La p'tite librairie
 13h50 Ça commence aujourd'hui
 15h00 Ça commence aujourd'hui
 16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h55 Affaire conclue : la vie des objets
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h30 N'oubliez pas les paroles
 19h10 N'oubliez pas les paroles
 19h45 Météo 2
 20h00 Journal 20h00
 20h35 Météo 2
 20h40 Basique, l'essentiel de la musique
 20h45 Un si grand soleil
 21h05 Capitaine Marleau
 22h40 Capitaine Marleau

FRANCE 3

12h25 12/13 : Journal national
 12h55 Météo à la carte
 13h55 Rex
 14h45 Rex
 15h30 Rex
 16h15 Des chiffres et des lettres
 16h49 La p'tite librairie
 16h50 Salto
 17h00 Slam
 17h45 Questions pour un champion
 18h28 C'est bon à savoir
 18h29 19/20 : Météo régionale
 18h30 Le 18.30
 18h50 18.30, la suite
 19h00 19/20 : Journal régional
 19h24 19/20 : Météo régionale
 19h30 19/20 : Journal national
 19h55 Ma ville, notre idéal
 20h00 Vu
 20h04 Salto
 20h05 Le parcours de la flamme
 20h20 Plus belle la vie
 20h45 Tout le sport
 21h00 Météo
 21h05 Les 60 ans du one-man-show
 23h24 La vie secrète des chansons

M6

08h30 Les Sisters
 08h50 M6 Boutique
 10h05 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h35 Météo
 13h40 Scènes de ménages
 14h00 Prête à tout pour être reine
 15h50 Les reines du shopping
 16h55 Incroyables transformations
 17h25 Incroyables transformations
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h45 Le 19.45
 20h15 Météo
 20h30 Scènes de ménages
 21h05 NCIS
 21h55 NCIS
 22h45 NCIS
 23h30 NCIS : Los Angeles



À 21:05



À 21:05



À 21:05



À 21:05

Le prochain film de Peter Farrelly promet d'être haut en couleur



Peter Farrelly s'apprête à reprendre du service avec un film baptisé *The Greatest Beer Run Ever* avec Russell Crowe, Zac Efron et peut-être même Bill Murray. Le réalisateur planche sur ce projet depuis le succès de *Green Book* qui lui a valu en 2019 de recevoir l'Oscar du Meilleur film. Il s'agit également de la fin d'une période de discrétion forcée pour le réalisateur

qui avait dû s'excuser pour un « jeu » déplacé dont il avait l'habitude en tournage : il montrait son pénis aux équipes.

The Greatest Beer Run Ever devrait donc le réconcilier avec le cinéma. Il s'agit d'une adaptation du best-seller éponyme écrit à quatre mains par John "Chick" Donahue et J.T. Molloy. D'après *Deadline*, le métrage sera produit par Skydance pour Apple Studios

et Peter Farrelly a coécrit le scénario avec Brian Currie et Pete Jones.

Un geste héroïque

L'histoire de *Beer Run* suit les pérégrinations de John Donohue, joué par Zac Efron, qui en 1967 quitte New York pour apporter des bières à trois amis d'enfance enrôlés dans l'armée et envoyés à la guerre du Vietnam. Ce projet aussi absurde qu'héroïque l'amena à traverser la jungle avec sa cargaison, et ce, en arborant des shorts et des chemises hawaïennes. Tenue qui facilita en réalité son périple puisqu'il était pris pour un agent de la CIA.

Au final, John Donohue arriva à destination à point nommé pour le début de l'Offensive du Têt qui avait pris par surprise les forces américaines à partir du 30 janvier 1968. Le tournage du film de Peter Farrelly devrait démarrer en août prochain en Nouvelle-Zélande et en Australie.

Kirsten Dunst et Jesse Plemons attendent leur deuxième enfant



Et de deux pour Kirsten Dunst et son fiancé Jesse Plemons. C'est ce que dévoile la couverture du prochain numéro du magazine *W*. On y découvre la star avec un ventre très rond, dans ce numéro réalisé par Sofia Coppola, qui l'a dirigée sur le film qui a permis à l'enfant star de passer le cap de l'âge adulte au cinéma dans *The Virgin Suicides*.

Kirsten Dunst a déjà un enfant de 2 ans, Ennis, né de son union avec sa co-star de la série *Fargo*. Pour cette session de photos qui s'est apparemment avérée épuisante pour l'actrice, il a fallu s'organiser autour de sa grossesse, comme elle l'a révélé : « A

chaque fois, on me demandait de poser par terre. Je disais « Mais attendez, je ne peux pas me lever là ».

Amitié durable

Kirsten Dunst s'est également livrée sur sa relation intime avec Sofia Coppola. Les deux stars ont collaboré sur deux films, outre *The Virgin Suicides* : *Marie Antoinette*, en 2006 et *The Beguiled*, en 2017. « C'est tellement beau d'avoir ce genre d'amitié où l'on s'est vu avoir des enfants. Il y a peu de collaborations, pour être honnête, où cela dure, où quelqu'un vous connaît depuis aussi longtemps et qui n'est pas de votre famille », a-t-elle expliqué.

Scarlett Johansson et Florence Pugh ont attrapé une pneumonie sur le tournage de « Black Widow »

Comme si filmer des scènes d'action aux quatre coins du monde (Norvège, Maroc, Angleterre et Etats-Unis) n'était pas assez difficile, Florence Pugh et Scarlett Johansson ont été obligées de travailler alors qu'elles étaient affectées par une pneumonie lors du tournage de *Black Widow*. C'est en tout cas ce qu'a révélé la réalisatrice du prochain blockbuster du MCU, Cate Shortland, dans une interview pour le magazine *The Gentlewoman*.

« C'était comme être dans l'armée. À la fin, Scarlett et sa co-star Florence Pugh tournaient toutes les deux alors qu'elles étaient malades avec une pneumonie. Mais sur le plateau, Scarlett était toujours de bonne humeur – et irrévérencieuse. Elle n'a aucune prétention, c'est pour ça que c'est super agréable de la côtoyer. Elle plaisante avec l'assistant ou le livreur ; il n'y a pas de hiérarchie. Elle apprécie les gens, et elle fait en

sorte que les gens se sentent appréciés », a-t-elle expliqué. Fin de l'attente

Prévu à l'origine pour une sortie en mai 2020, *Black Widow* a été repoussé à plusieurs reprises en raison de la pandémie de coronavirus. Mais cette fois-ci, Disney semble avoir décidé de s'en tenir à une date fixe : le géant du cinéma a annoncé que le film sortirait en parallèles en salles et sur Disney +, son service de streaming, le 9 juillet prochain. De quoi rassurer les fans de Marvel, qui attendent le retour de Natasha Romanoff depuis la sortie d'*Avengers: Endgame* en 2019.

Dans l'article de *The Gentlewoman*, Scarlett Johansson révèle par ailleurs qu'elle a failli ne jamais rejoindre l'univers des super-héros créé entre autres par Stan Lee et Jack Kirby. « L'idée même de nous voir tous ensemble dans nos costumes de super-héros semblait être un désastre. Pas un désastre, mais on se disait « Qu'est-ce que



c'est ? Qu'est-ce que c'est ? » », a-t-elle expliqué, ajoutant qu'il a suffi d'une scène pour qu'elle comprenne que la sauce allait prendre : « Celle où nous nous tenons dans les décombres de Grand Central, pendant cette attaque d'extraterrestres, et nous sommes tous prêts, en mode : « C'est parti, ça y est ». Ils nous ont montré les images, et je pense que c'est à ce moment-là que tous, finalement, après six mois de tournage, nous nous sommes dit : « Oh, ça va marcher. Je pense que ça va marcher. » »

Juste pour info...



Katie Holmes a décidé de poser sans maquillage pour la « Beautiful Issue » du magazine *People*, expliquant assumer son âge « avec gratitude ». « Je me fiche de ne pas avoir de maquillage. Ma joie vient de l'intérieur », explique-t-elle à

la publication.

Pour prendre soin d'elle, la star a tout de même quelques secrets. « Je bois beaucoup d'eau, et j'essaie de manger beaucoup de légumes pour que ma peau soit en meilleure forme possible », explique-t-elle.

AT confirme l'augmentation du débit internet pour ses clients

L'augmentation du débit internet des clients d'Algérie Télécom est effective depuis février dernier, a confirmé mardi dernier l'opérateur historique, annonçant de nouvelles offres pour tous ses abonnés.

«Plus de 2 millions de clients d'Algérie Télécom ont bénéficié, à partir de février dernier, d'une augmentation de débit. Après une période de tests concluants, le basculement des abonnements de 2 Mbps et ceux de 8 Mbps est officiellement acté», a-t-il indiqué dans un communiqué.



Selon cet opérateur, «les abonnés à l'offre 2 Mbps qui avoisinent les 2 150 000, ont constaté leur débit carrément doublé, alors que près de 300 000 clients avec un débit de 8

Mbps sont passés à 10 Mbps». «Cette augmentation n'engendrera aucun changement dans les tarifs pour les clients concernés», a-t-il souligné.

Algérie Télécom a expliqué sa décision d'augmenter le débit internet par sa volonté d'«accroître ses capacités et ainsi permettre à tous ses clients de bénéficier d'une meilleure expérience» au moment où il y a une «multiplication des différents types d'appareils connectés au sein des familles algériennes». L'opérateur a précisé, à ce titre, que «les clients avec un abonnement de 20 ou 100 Mbps continueront à bénéficier du même débit, mais ils profiteront d'une réduction de tarifs. Les premiers passeront de 4.999 DA/mois à 3.999 DA/

mois, tandis que les seconds de 9.999 Da/mois à 7.999 DA/mois».

«Algérie Télécom considère cette avancée comme étant une étape intermédiaire dans sa stratégie de modernisation et de développement de son réseau, afin d'améliorer la qualité de ses offres au profit de ses abonnés existants et futurs», a-t-il affirmé, précisant que «les progrès obtenus sont les fruits d'une politique volontaire portée par l'abnégation et l'engagement de l'ensemble de son personnel». (APS)

AIR ALGÉRIE :

La validité des billets arrivants à expiration, prolongée au 31 décembre 2021

La compagnie aérienne nationale Air Algérie, a annoncé lundi dans un communiqué, la prolongation de la validité des billets arrivants à expiration, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.

Précisant qu'elle offre des options de changement de réservation flexibles, Air Algérie a également expliqué que «la modification des billets achetés avant la reprise des vols est gratuite dans la même classe, durant toute leur validité et avant la date de voyage prévue».

Par ailleurs, en cas de modification des projets de voyage, suite à l'annulation d'un vol, la compagnie s'est engagée à offrir à ses clients un avoir sous forme d'EMD/Voucher, valable pour un voyage jusqu'au 31 décembre 2021 et remboursable en cas de non-utilisation.

Elle propose également un recours au remboursement, dont «le délai de traitement reste tributaire du nombre de demandes en cours».

En outre, en cas de rapatriement, les billets à tarifs réduits ou promotionnels feront l'objet



d'un «réajustement tarifaire», selon le tarif de rapatriement applicable le jour du vol, a noté le communiqué.

Ainsi, Air Algérie a souligné qu'un programme «adapté» est mis à la disposition de ses clients, en prévision d'une «reprise progressive».

Elle a également précisé que toutes les destinations sont maintenues et leurs dates de reprise dépendent de «la décision des pouvoirs publics pour l'ouverture des frontières, ainsi que des décisions des pays de destination concernant les modalités d'entrée sur leurs territoires».

Affirmant qu'un dispositif de protection sanitaire est adopté à tous les niveaux, avant et durant les voyages, en raison de la pandémie de Covid-19, la compagnie a assuré qu'elle reste «attentive» à l'évolution de la situation pour prendre toutes les dispositions «utiles» en conséquences.

VIGNETTE AUTOMOBILE :

Le délai d'acquittement prolongé jusqu'au 29 avril

La période légale d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2021, fixée initialement du 1er au 31 mars, a été prorogée à titre exceptionnel, au jeudi 29 avril 2021 à 16 heures, a annoncé mercredi la Direction générale des impôts (DGI).

Cette mesure optionnelle a été décidée afin de faciliter aux citoyens l'acquisition de la vignette automobile, a précisé la DGI dans un communiqué, tout en rappelant que les vignettes automobiles sont «disponibles, dans toutes leurs quotités» au niveau des recettes des impôts et des



bureaux de poste.

La DGI prévient par ailleurs que tout retard dans l'acquisition des vignettes, donnera lieu au paiement des amendes prévues par les dispositions de l'article 305 du code du timbre, soit une majoration de 50% pour les paiements effectués spontanément.

«Cette majoration est portée à 100% lorsque l'infraction est constatée par les services

habilités», a-t-elle encore rappelé.

Le communiqué précise à l'attention des propriétaires des véhicules utilitaires d'exploitation que le montant de la vignette est en fonction du poids total en charge (PTC). S'agissant des véhicules de transport de voyageurs, le montant est fixé suivant le nombre de sièges, a-t-on précisé.

La DGI rappelle, par ailleurs, que le défaut de l'apposition de la vignette sur le par-brise donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale au montant de cette vignette (article 308 di code du timbre).

ACCIDENTS DE CIRCULATION :

20 morts et 1236 blessés enregistrés en une semaine

Vingt (20) personnes sont décédées et 1236 autres blessées dans des accidents de circulation survenus durant la période allant du 21 au 27 mars dans plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd «a été enregistré au niveau de la wilaya Tamanrasset avec 04 personnes décédées et 05 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers



les structures hospitalières», ajoute le même communiqué.

Les services de la protection ont également effectué 12261 interventions, durant la même période, pour assurer la prise en charge de 12152 blessés et malades, souligne la même source, ajoutant que

les victimes ont été traités par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et évacués vers les structures sanitaires.

Ainsi, les mêmes services ont effectué 898 interventions pour procéder à l'extinction de 565 incendies urbains, industriels et autres, ainsi que 5054 interventions, durant la même période, pour l'exécution de 4330 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, note le communiqué de la Protection civile.